De la preuve citoyenne à la décision publique : l'expérience FASOVEIL



Rapport de capitalisation

(2022–2025)

Décembre 2025

Sommaire

Résumé exécutif 4

Sigles et abréviations 5

Introduction 7

I- Présentation du projet FASOVEIL 8

1.1 Objectifs du projet 8

1.2. Acteurs et zone d'intervention 8

II- Démarche de capitalisation 10

2.1 Objectifs de la capitalisation 10

2.2 Méthodologie 10

III- Le modèle FASOVEIL : une approche systémique de la veille citoyenne 11

3.1. Une gouvernance multi-acteurs comme socle du modèle FASOVEIL 11

3.2. La co-construction et l'apprentissage collectif au cœur de la dynamique FASOVEIL 12

3.3. Des mécanismes organisationnels au service de l'efficacité et de la performance collective 12

IV. Des territoires aux politiques publiques : expériences de veille et d'influence citoyennes 13

Fiche 1 - De l'alerte à l'action : les audits sociaux de BURCASO pour une gratuité des soins réellement accessible au Burkina Faso 14

Fiche 2 - Rebâtir le lien entre l'école et sa communauté : l'histoire d'un plaidoyer réussi 20

Fiche 3 - Au Burkina Faso, les usagers certifient désormais leurs services publics 25

Fiche 4 - Quand la veille citoyenne fait jaillir l'eau : l'expérience du CESAO à Toukoro 31

Fiche 5 - Refonder l'État par le dialogue : l'expérience du CGD dans la formulation des réformes consolidantes 36

Fiche 6 - Quand les voix citoyennes s'unissent : une synergie d'action pour influencer les réformes Justice et Droits humains au Burkina Faso 41

Fiche 7 - Les MESSIS : quand les citoyens deviennent acteurs de la gouvernance sécuritaire au Burkina Faso 47

Fiche 8 - Les Cellules de Veille Citoyenne (CVC) : un dispositif communautaire d'influence sur la gouvernance foncière au Burkina Faso 53

Fiche 9 - Cadre de Dialogue et de Propositions Citoyennes : des citoyens en vigie pour plus de redevabilité au niveau local 59
Fiche 10 - Synergie médiatique pour la coproduction de contenus citoyens : l'expérience du Studio Yafa et ses partenaires 66
Fiche 11 - Le Rapport alternatif : Un instrument citoyen au service de la redevabilité publique au Burkina Faso 72
Fiche 12 - Gouvernance minière au Burkina Faso : l'influence citoyenne dans l'adoption du nouveau code minier 80
Fiche 13 - Quand la preuve devient un outil de dialogue : le REN-LAC documente la corruption routière au Burkina Faso 85
Fiche 14 - Faire parler les faits pour nourrir les politiques : le plaidoyer fondé sur les évidences du ROPSA-B 91
Fiche 15 - Rendre la loi applicable : le concours du SPONG dans la co-construction des textes d'application de de la loi portant sur les emballage et sachets plastiques 96
Fiche 16 - Quand la radio devient un baromètre citoyen : l'innovation participative de l'UNALFA pour le suivi des politiques publiques 102
V. Les leçons et enseignements transversaux 107
Conclusion 110

Résumé exécutif

Le projet FASOVEIL – FAciliter la Redevabilité et la VEILLE citoyenne avec la SOciété civile (2022-2025) - s'inscrit dans un contexte national marqué par une crise sécuritaire, institutionnelle et sociale profonde, qui fragilise la participation citoyenne, la redevabilité publique et la confiance entre l'État et les populations. Mis en œuvre par le Laboratoire Citoyennetés et de la Fondation Hirondelle, avec l'appui de l'Union européenne et de la Coopération Suisse, le projet ambitionne de renforcer durablement la gouvernance démocratique à travers l'exercice structuré de la veille et de l'action citoyennes.

Le processus de capitalisation engagé par FASOVEIL répond à une double exigence stratégique : préserver la mémoire collective du projet et transformer les expériences de terrain en connaissances transférables, utiles à la consolidation des politiques publiques et au renforcement des organisations de la société civile (OSC). Il s'inscrit dans une logique de gestion des savoirs orientée vers l'apprentissage, l'amélioration des pratiques et la diffusion de modèles reproductibles.

Seize (16) expériences majeures portées par des OSC et des faîtières d'OSC et de médias ont été documentées à travers ce processus. Elles couvrent des domaines clés de la gouvernance publique : santé, éducation, eau et assainissement, justice et droits humains, foncier, sécurité, environnement, gouvernance locale, communication citoyenne et innovation numérique. Ces expériences illustrent la capacité croissante de la société civile burkinabè à produire de la preuve citoyenne, à influencer les politiques publiques et à instaurer un dialogue constructif avec les autorités.

La démarche de capitalisation, fondée sur une approche participative et collaborative, a combiné un atelier collectif de co-construction, un accompagnement méthodologique individualisé des organisations, et une validation concertée des récits et enseignements.

Elle a permis de faire émerger une lecture analytique transversale des dynamiques à l'œuvre au sein du projet, ainsi que des facteurs structurants de succès, des défis persistants et des perspectives d'appropriation.

Le présent rapport restitue notamment la démarche méthodologique de la capitalisation, la compilation analytique des seize expériences documentées, les principaux enseignements, facteurs de succès, défis et perspectives de pérennisation.

Au-delà des résultats sectoriels, la capitalisation met en évidence un modèle émergent de gouvernance participative, fondé sur l'intelligence collective, la co-construction entre OSC, médias et institutions, ainsi que l'usage stratégique des données citoyennes comme levier d'influence publique. Ce modèle, éprouvé dans un contexte de forte adversité, constitue aujourd'hui un référentiel pertinent pour les programmes de gouvernance et de participation citoyenne au Burkina Faso et dans la sous-région.

Sigles et abréviations

APE	Association des Parents d'Élèves
AME	Association des Mères Éducatrices
ASBC	Agents de Santé à Base Communautaire
BURCASO	Conseil Burkinabè des Organisations de Développement Communautaire
CCEB-BF	Cadre de Concertation des ONG/Associations actives en Éducation de Base du Burkina Faso
CDJP	Commission Diocésaine Justice et Paix
CDPC	Cadre de Dialogue et de Propositions Citoyennes
CDVC	Comité de Dialogue et de Veille Citoyenne
CESAO-PRB	Centre d'Études et d'Expérimentations Économiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest – Pôle Régional Burkina
CGD	Centre pour la Gouvernance Démocratique
CIFDHA	Centre d'Information et de Formation en matière de Droits Humains en Afrique
CIFOEB	Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le Budget
CNOSC/BF	Conseil National des Organisations de la Société Civile du Burkina Faso
COGES	Comité de Gestion
CSD-JDH	Cadre Sectoriel de Dialogue – Justice et Droits Humains
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVC	Cellule de Veille Citoyenne
DPC	Démarche de Participation Citoyenne
FASOVEIL	FAciliter la Redevabilité et la VEILLE citoyenne avec la SOciété civile
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
IPEQ	Initiative Présidentielle pour une Éducation de Qualité
Labo Citoyennetés / LC	Laboratoire Citoyennetés

MESSIS	Mécanismes de Suivi Stratégique de l'Information Sécuritaire et des Services publics
OSC	Organisation de la Société Civile
PA-SD	Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement
PCD	Plan Communal de Développement
PNDES	Plan National de Développement Économique et Social
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REN-LAC	Réseau National de Lutte Anti-Corruption
ROPSA-B	Réseau des Organisations Paysannes pour une Synergie d'Action au Burkina
SPONG	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales
TIG	Travail d'Intérêt Général
UE	Union Européenne
UNALFA	Union Nationale de l'Audiovisuel Libre du Faso

Introduction

Depuis plusieurs années, le Burkina Faso est confronté à une crise multidimensionnelle marquée par l'insécurité, les déplacements massifs de populations, la fragilisation des services publics et l'érosion du lien de confiance entre l'État et les citoyens. Dans ce contexte, la participation citoyenne, la transparence de l'action publique et la redevabilité des institutions apparaissent plus que jamais comme des leviers essentiels de résilience démocratique, de cohésion sociale et de reconstruction de la gouvernance.

Face à ces défis, la veille citoyenne s'impose comme un instrument stratégique pour renforcer le contrôle démocratique de l'action publique, promouvoir l'inclusion des populations dans les processus décisionnels et restaurer la confiance entre gouvernants et gouvernés. Elle permet aux citoyens, aux organisations de la société civile (OSC) et aux médias de documenter les réalités du terrain, d'alerter les décideurs et de contribuer à l'amélioration des politiques publiques.

C'est dans cette dynamique qu'a été initié le projet FASOVEIL qui vise à renforcer la culture démocratique au Burkina Faso en outillant les OSC, en soutenant la production d'informations citoyennes crédibles et en favorisant un dialogue structuré entre citoyens, institutions publiques et médias.

Au-delà de ses actions opérationnelles, FASOVEIL s'est inscrit dans une logique d'apprentissage continu et de gestion des connaissances. Dans un contexte de fortes mutations institutionnelles et sociales, capitaliser les expériences, documenter les innovations et analyser les changements induits s'est imposé comme un impératif pour consolider les acquis, améliorer les pratiques et nourrir l'action publique future.

La capitalisation du projet répond ainsi à quatre enjeux majeurs :

- Valoriser les innovations citoyennes développées par les OSC et les communautés ;
- Conserver la mémoire institutionnelle d'un projet structurant pour la gouvernance démocratique ;
- Produire des modèles transférables pour d'autres programmes de participation citoyenne ;
- Renforcer les capacités analytiques et de plaidoyer des acteurs de la société civile.

Ce rapport s'inscrit dans cette ambition. Il propose une lecture analytique des dynamiques portées par le projet FASOVEIL, à travers la capitalisation de sa démarche, la valorisation de seize expériences emblématiques et l'extraction des principaux enseignements. Il constitue à la fois un outil de redevabilité, un support d'apprentissage collectif et un référentiel pour les initiatives futures de gouvernance participative au Burkina Faso.

I- Présentation du projet FASOVEIL

1.1 Objectifs du projet

1.1.1 Nature et vision du projet

Le projet FASOVEIL est une initiative nationale multi-acteurs visant à renforcer durablement la gouvernance démocratique, la participation citoyenne et la redevabilité publique au Burkina Faso.

FASOVEIL repose sur la conviction qu'une démocratie solide se construit à partir de citoyens informés, organisés et capables d'interpeller l'action publique sur la base de données crédibles.

Le projet promeut une approche intégrée articulant veille citoyenne, plaidoyer, communication publique et dialogue institutionnel, dans une logique de co-construction de l'action publique.

1.1.2 Objectifs du projet

Le projet FASOVEIL vise à **renforcer la culture démocratique à travers l'exercice de la redevabilité citoyenne, notamment par les femmes et les jeunes.**

De manière spécifique, le projet vise à :

- Améliorer la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques grâce à la contribution des OSC et à la production d'évidences citoyennes fiables ;
- Faciliter l'accès des populations, en particulier les jeunes et les femmes, à une information citoyenne de qualité favorisant l'expression, la cohésion sociale et l'inclusion ;
- Renforcer les capacités techniques, analytiques et organisationnelles des OSC en matière de veille, de plaidoyer et de suivi citoyen ;
- Structurer et pérenniser les cadres de concertation multi-acteurs entre citoyens, OSC, médias et institutions publiques.

1.2. Acteurs et zone d'intervention

Le projet FASOVEIL mobilise un consortium de seize (16) organisations et faîtières nationales, intervenant dans douze (12) régions du Burkina Faso, avec un fort ancrage dans les zones rurales, périurbaines et les contextes fragiles.

Les principales organisations bénéficiaires sont : BURCASO, CCEB-BF, CERA-FP, CESAO, CIFOEB, CGD, CJP-Burkina, CNOSC/BF, Fondation Hirondelle & partenaires, Free Afrik, Laboratoire Citoyennetés, ORCADE, REN-LAC, ROPSA-B, SPONG, UNALFA.

Le projet implique également :

- Les autorités administratives et collectivités territoriales ;
- Les services techniques déconcentrés ;

- Les médias communautaires et nationaux ;
- Les organisations communautaires de base.

Cette diversité d'acteurs garantit une forte légitimité sociale, institutionnelle et territoriale au projet.

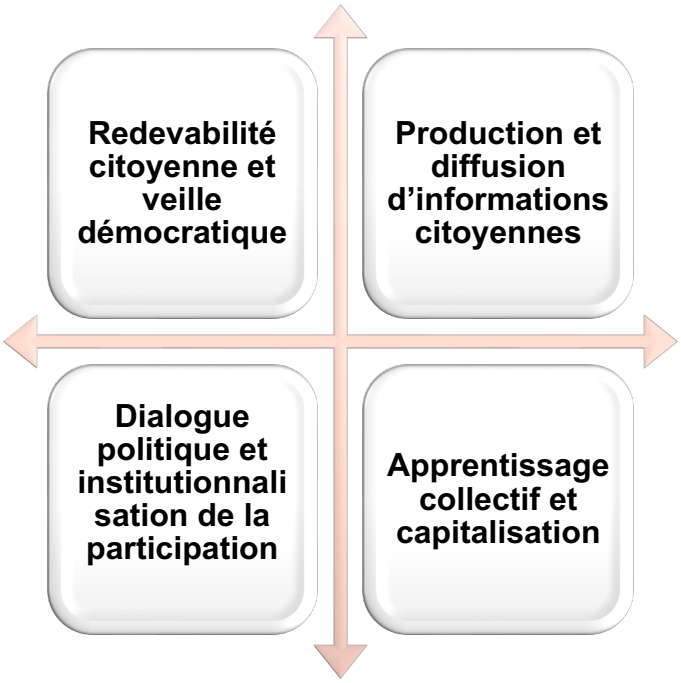


***Figure 1** : Axes d'intervention du projet FASOVEIL*

La mise en œuvre du projet repose sur deux composantes complémentaires, chacune portée par un mandataire.

La première composante qui porte sur le **Renforcement des OSC et la coordination du programme est portée par le Laboratoire Citoyennetés. Elle s'opérationnalise à travers :**

- L'appui aux OSC pour l'analyse, le suivi et le plaidoyer ;
- La coordination globale du programme ;

- L'animation des espaces de dialogue citoyen et institutionnel ;
- La capitalisation des pratiques de veille citoyenne.

Quant à la deuxième composante, elle porte sur la **Production et la diffusion de contenus médiatiques de qualité. Elle est portée par la Fondation Hirondelle / Studio Yafa dont le rôle est la :**

- Production d'émissions radio, vidéos et contenus numériques ;
- Diffusion auprès de 36 radios partenaires et plateformes digitales ;
- Facilitation du dialogue public via les médias.

Ce dispositif bicéphale constitue l'une des forces du projet : **produire la preuve citoyenne** (OSC) et **rendre visible la gouvernance** (médias).

Le projet mobilise un consortium de 16 organisations et faîtières, opérant dans **12 régions du Burkina Faso**, avec un ancrage fort dans les zones rurales et périurbaines.
Les organisations de la société civile et faîtières d'organisations bénéficiaires du projet sont : **BURCASO, CCEB BF, CERA-FP, CESAO, CIFOEB, CGD, CJP Burkina, CNOSC/BF, Fondation Hirondelle & partenaires, Free Afrik, Laboratoires Citoyennetés, ORCADE, REN-LAC, ROPSA B, SPONG, UNALFA**.

II- Démarche de capitalisation

2.1 Objectifs de la capitalisation

L'exercice de capitalisation visait à :

- Documenter les apprentissages, innovations et impacts issus des initiatives citoyennes.
- Identifier et valoriser les bonnes pratiques reproductibles.
- Renforcer les capacités d'analyse et de documentation des partenaires.
- Produire des supports de valorisation (rapport, fiches et film).

2.2 Méthodologie

La démarche de capitalisation mise en œuvre dans le cadre du projet FASOVEIL répond à une logique progressive et participative visant à transformer des expériences locales, souvent tacites, en connaissances structurées, utiles et transférables. Elle s'est articulée autour de deux axes méthodologiques majeurs : (1) un atelier collectif de co-production, puis un travail d'approfondissement individualisé auprès des acteurs.

⇒ **Atelier de co-production**

Un atelier réunissant les OSC, les faîtières, le Laboratoire Citoyennetés, la Fondation Hirondelle et ses médias partenaires, ainsi que des partenaires étatiques, a permis de :

- **Identifier collectivement les expériences capitalisables**, selon leur pertinence, leur potentiel d'apprentissage et leur caractère innovant.
- **Définir un canevas commun de mise en récit**, garantissant une structure harmonisée entre les organisations.
- **Ébaucher les premiers récits**, à partir des échanges, des notes internes et des retours d'expériences des acteurs.

Cette étape a posé les fondations communes et assuré une compréhension partagée des objectifs de la capitalisation.

⇒ **Approfondissement et finalisation des récits**

Chaque OSC a ensuite bénéficié d'un accompagnement pour :

- **Documenter en profondeur** son expérience (données, exemples, analyses).
- **Compléter et structurer** son récit selon le canevas validé.
- **Identifier clairement les résultats, enseignements et éléments transférables**.

Ce travail a permis de transformer de simples descriptions en récits solides et argumentés.

⇒ **Validation collective**

Le rapport final a fait l'objet d'une validation finale au cours d'une séance qui a permis de :

- Vérifier l'exactitude et la cohérence des récits,
- Harmoniser la lecture globale,
- Valider les enseignements transversaux.

III- Le modèle FASOVEIL : une approche systémique de la veille citoyenne

3.1. Une gouvernance multi-acteurs comme socle du modèle FASOVEIL

L'une des forces majeures de FASOVEIL réside dans la **concertation régulière** entre l'ensemble des acteurs impliqués. Cette dynamique a permis :

- De tisser une **synergie constructive** entre OSC, médias, mandataires et autorités publiques ;

- De favoriser l'**implication effective des autorités locales et nationales**, renforcée par le parrainage du projet par le Premier ministère ;
- De consolider les **cadres de dialogue multi-acteurs**, notamment les CDPC, désormais reconnus comme des espaces légitimes de formulation de propositions citoyennes ;
- D'assurer une articulation fluide entre société civile et institutions grâce à l'engagement des services techniques et points focaux.

Cette architecture multi-acteurs a permis d'ancrer la redevabilité citoyenne dans les processus institutionnels et de légitimer la parole des OSC.

3.2. La co-construction et l'apprentissage collectif au cœur de la dynamique FASOVEIL

La démarche FASOVEIL a encouragé une véritable culture d'apprentissage collectif. Plusieurs éléments ont contribué à cet ancrage :

- La **co-production** des activités, outils et analyses, qui a renforcé l'appropriation du projet par les partenaires ;
- Le **renforcement continu des capacités**, qui a permis de consolider les compétences techniques, analytiques et organisationnelles des OSC ;
- L'écoute **mutuelle** entre acteurs publics, OSC et médias, créant un climat de confiance favorable à la transparence et à la circulation de l'information ;
- L'ancrage **territorial** des organisations partenaires, garantissant la crédibilité des données issues du terrain ;
- L'attelage **OSC–médias**, essentiel pour relayer les informations, amplifier les messages citoyens et sensibiliser les populations.

Cette co-construction progressive a structuré un apprentissage entre pairs et a renforcé la qualité des analyses produites.

3.3. Des mécanismes organisationnels au service de l'efficacité et de la performance collective

Plusieurs facteurs internes ont contribué à l'efficacité de la démarche :

- Une **communication fluide**, appuyée par des outils variés (WhatsApp, mails, plateforme Civitac), favorisant la coordination ;
- La **flexibilité** et la disponibilité des mandataires, permettant des ajustements rapides ;
- La **sélection rigoureuse** des OSC et l'engagement de partenaires partageant une vision commune ;

- La **transparence dans la gestion**, renforçant la confiance et la crédibilité du dispositif.

Ces éléments ont permis au projet de maintenir une dynamique collective solide, malgré un contexte national instable.

IV. Des territoires aux politiques publiques : expériences de veille et d'influence citoyennes

Les seize récits produits peuvent être regroupés en quatre grands axes thématiques :

Axe	Thématique principale	OSC/Organisation leader	Résumé synthétique
1	**Gouvernance et redevabilité citoyenne**	BURCASO, CERA-FP, CJP, CNOSC/BF,	Dispositifs communautaires de contrôle citoyen, audits sociaux, certification des services publics et dialogue local institutionnalisé.
2	**Plaidoyer et influence politique**	SPONG, ORCADE, CGD, CIFDHA, LC	Plaidoyers concertés sur la gouvernance environnementale, minière, judiciaire et institutionnelle ; production et portage de rapports alternatifs citoyens pour influencer les politiques publiques et les réformes.
3	**Production d'évidences et innovations citoyennes**	UNALFA, CIFOEB, ROPSA-B, REN-LAC	Nouvelles pratiques de collecte, de sécurisation, d'analyse et de communication des données citoyennes, y compris en contexte de crise sécuritaire.
4	**Participation communautaire et gouvernance sectorielle**	CCEB-BF, CESAO-PRB, Fondation Hirondelle	Approches locales de gouvernance de l'eau, de l'éducation, de l'information citoyenne et du développement local à travers la mobilisation communautaire.

Chaque récit est présenté sous une structure commune : **Localisation de l'expérience, Présentation du porteur de l'expérience, Contexte de l'intervention, Description de l'expérience, Résultats, Enseignements, Perspectives**.

Fiche 1 - De l'alerte à l'action : les audits sociaux de BURCASO pour une gratuité des soins réellement accessible au Burkina Faso



Photo 1 : Auditrices communautaires en échange avec le médecin-chef du district sanitaire de Fada N'Gourma dans le cadre de la collecte des données des audits sociaux

Localisation de l'expérience

L'expérience a été mise en œuvre dans onze (11) communes réparties sur six régions du Burkina Faso : le Bankuy, le Kadiogo, l'Oubri, le Nakambé, le Nando et le Gulmu

Ces zones, souvent rurales ou périurbaines, présentent des réalités contrastées en matière d'accès aux soins : manque de personnel, retards dans la mise en œuvre de la gratuité, ruptures de médicaments et faible information des bénéficiaires. Les activités ont été conduites avec l'appui des autorités sanitaires locales (médecins-chefs de district, directions régionales de la santé), des présidents de délégation spéciale, des agents de santé à base communautaire (ASBC) et des comités de gestion (COGES), ainsi que des organisations communautaires engagées dans le suivi citoyen.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le Conseil burkinabè des organisations de développement communautaire (BURCASO) est une organisation de la société civile créée en 2001, œuvrant pour la promotion de la santé communautaire, la gouvernance locale participative et la redevabilité sociale dans le secteur sanitaire.

Sa mission est de stimuler une réponse communautaire efficace aux grands défis de santé et de développement à travers la coordination des associations, le plaidoyer et la mobilisation des acteurs à l'échelle nationale.

Dans le cadre du projet FASOVEIL, BURCASO a conduit une expérience pilote d'audits sociaux participatifs sur la gratuité des soins au Burkina Faso, afin de renforcer la redevabilité du système de santé et de restaurer la confiance entre les citoyens et les prestataires de santé.

Contexte de l'intervention

La politique de la gratuité des soins lancée en 2016 au Burkina Faso constitue un pilier de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU).

Cependant, sa mise en œuvre connaît des défis persistants : retards de remboursement des formations sanitaires, manque d'information des bénéficiaires, ruptures fréquentes d'approvisionnement, et écarts de pratiques entre districts sanitaires.

Ces dysfonctionnements fragilisent la confiance entre les usagers et les prestataires de santés, compromettant l'efficacité du dispositif.

Dans plusieurs communes, les femmes enceintes, les jeunes mères et les parents d'enfants de moins de cinq ans font état de leur incompréhension face à la gratuité des soins.

Face à cette situation, BURCASO a choisi d'expérimenter une approche de contrôle citoyen structuré et participatif à travers des audits sociaux communautaires. L'ambition : faire émerger une veille citoyenne outillée capable de mesurer l'effectivité de la gratuité et d'interpeller les décideurs avec des données probantes.

Description de l'expérience

Déploiement des audits sociaux communautaires

En mai 2025, BURCASO a lancé un dispositif d'audits sociaux dans les 11 communes cibles.



Photo 2 : Auditrice communautaire recueillant les perceptions des bénéficiaires sur la gratuité des soins

Des auditeurs et auditrices communautaires ont été sélectionnés selon des critères de représentativité (genre, âge, ancrage local) et formés à la méthodologie des audits sociaux, au suivi budgétaire, à la communication éthique et à l'utilisation de la plateforme numérique KoboCollect.

Leur mission : collecter des données fiables sur la mise en œuvre de la gratuité, à travers des entretiens avec les agents de santé, les

bénéficiaires, les COGES et les autorités sanitaires.

Cette collecte s'est accompagnée d'un dispositif de signalement rapide via WhatsApp, permettant aux auditeurs et auditrices de partager en temps réel les dysfonctionnements observés - ruptures, paiements induits, retards de remboursement - avec l'équipe centrale du projet.

Un processus participatif et validé par toutes les parties prenantes

Les données recueillies ont été analysées et validé collectivement lors d'un atelier national réunissant :

- Les auditeurs communautaires,
- Les représentants des Ministère en charge de la protection sociale,
- Les représentants du Ministère de la Santé,
- Les responsables régionaux de la santé,
- Les OSC partenaires de FASOVEIL,
- Les médias partenaires (radios communautaires).



Photo 3 : Atelier national de validation des constats des audits sociaux – Acteurs communautaires, institutions sanitaires et médias réunis

Les
conclusions de cet atelier ont ensuite été restituées publiquement à travers des émissions radiophoniques interactives, donnant la parole aux bénéficiaires, aux auditeurs et aux prestataires de santé.

Cette diffusion a contribué à une large appropriation des résultats par les communautés locales.

Plaidoyer et redevabilité améliorée

Les constats issus des audits sociaux ont nourri un plaidoyer renouvelé auprès du Ministère de la Santé et le Ministère en charge de la protection sociale et des partenaires techniques.

Plusieurs mesures correctives ont été recommandées :

- Meilleure communication sur le panier de gratuité,
- Accélération des remboursements aux formations sanitaires,
- Renforcement de la traçabilité des stocks de médicaments essentiels,
- Institutionnalisation du suivi citoyen dans le secteur de la santé.

Ces propositions ont été reprises dans les feuilles de route régionales élaborées avec les directions sanitaires, consolidant la légitimité du suivi citoyen comme outil d'aide à la décision.

Résultats

Résultats institutionnels

- Déploiement d'un réseau d'auditeurs citoyens formés et fonctionnels dans 11 communes.
- Intégration du suivi citoyen dans les cadres de concertation sanitaire régionaux.
- Reconnaissance du rôle de BURCASO comme acteur clé de la redevabilité dans le secteur de la santé.

Résultats techniques

- Collecte participative de données quantitatives et qualitatives fiables sur la mise en œuvre de la gratuité des soins.
- Digitalisation du suivi via KoboCollect et groupe WhatsApp.
- Production de rapports d'audit et de recommandations validés par les autorités sanitaires.

Résultats sociaux

- Amélioration du dialogue entre prestataires, usagers et autorités.
- Renforcement de la confiance communautaire dans le système de santé.
- Autonomisation des femmes et jeunes dans le suivi des politiques publiques locales.

« Aujourd'hui, à Sabou, les bénéficiaires savent où en est la procédure de remboursement des CSPS et comment signaler un dysfonctionnement. Pour moi, cette démarche a redonné confiance aux usagers, qui vivaient

autrefois dans l'ignorance. » Enice Yameogo, ***Auditrice dans la commune de Sabou***

Enseignements tirés

Originalité

L'expérience prouve que l'audit social participatif peut devenir un outil d'aide à la gouvernance sanitaire, combinant transparence, inclusion et innovation numérique. BURCASO a réussi à institutionnaliser la participation citoyenne dans un secteur longtemps perçu comme exclusivement technique.

Facteurs de succès

- Formation approfondie des auditeurs communautaires.
- Engagement fort des autorités sanitaires et locales.
- Utilisation d'outils numériques fiables (KoboCollect, WhatsApp).
- Diffusion publique des résultats via les médias communautaires.

Impact

Les audits sociaux ont conduit à une amélioration mesurable de la redevabilité, à une réduction des pratiques d'abus, et à un réengagement des citoyens dans le suivi de la gratuité des soins.

Durabilité

La méthodologie est désormais intégrée aux pratiques de suivi de BURCASO et peut être pérennisée par les communes et directions régionales partenaires.

Reproductibilité

Le modèle peut être étendu à d'autres secteurs sociaux - éducation, protection sociale - ou à d'autres programmes de santé (nutrition, santé maternelle, vaccination).

Passage à l'échelle

BURCASO ambitionne d'institutionnaliser les audits sociaux au niveau national, à travers un cadre permanent de dialogue et de redevabilité en santé.

Perspectives / Évolutions / Défis

Les défis identifiés concernent :

- La sécurisation du financement pour maintenir le réseau d'auditeurs ;
- Les contraintes d'accès à certaines zones pour raison d'insécurité ;
- La connexion internet irrégulière limitant parfois la transmission rapide des données.

Pour y répondre, BURCASO prévoit :

- L’enregistrement hors-ligne des formulaires KoboCollect pour garantir la continuité du suivi ;
- La poursuite des formations pour renforcer les capacités locales ;
- Le partage interrégional des bonnes pratiques entre communes.

Fiche 2 - Rebâtir le lien entre l'école et sa communauté : l'histoire d'un plaidoyer réussi



Photo : Membres du CCEB-BF et acteurs de l'éducation réunis sur le plateau de BF1 à l'issue d'une émission de plaidoyer pour une éducation de qualité, inclusive et résiliente au Burkina Faso

Localisation de l'expérience

L'expérience documentée par le Cadre de Concertation des Organisations d'Éducation de Base du Burkina Faso (CCEB-BF) s'est déployée à l'échelle nationale, couvrant les treize anciennes régions du pays.

De Ouahigouya à Gaoua, de Dori à Bobo-Dioulasso, les relais communautaires ont sillonné écoles, villages et directions régionales pour interroger la réalité de la participation des communautés à la gestion des établissements scolaires. Dans certaines zones comme le Sahel ou l'Est, marquées par l'insécurité, cette démarche a exigé courage et persévérance. Les relais ont souvent parcouru de longues distances, parfois à moto ou à pied, pour atteindre les écoles et rencontrer les acteurs locaux.

Cette couverture nationale a permis d'obtenir un panorama fidèle et représentatif du fonctionnement des structures communautaires éducatives au Burkina Faso.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Créé en 1998 le CCEB-BF est une faîtière nationale regroupant des organisations engagées pour une éducation inclusive, participative et de qualité.

Il agit comme plateforme de concertation, de plaidoyer et de coordination entre les acteurs de la société civile œuvrant dans l'éducation de base.
Son ambition est de donner aux communautés les moyens de participer activement à la gouvernance éducative, en favorisant le dialogue entre parents, enseignants, autorités locales et administration publique.

Reconnu pour sa crédibilité, le CCEB-BF s'est progressivement imposé comme un interlocuteur légitime des pouvoirs publics sur les questions de politique éducative et de participation citoyenne à l'école.

Contexte de l'intervention

Au fil des années, la participation communautaire, jadis moteur de la vie scolaire, s'est affaiblie.
Les Comités de gestion des écoles (COGES), Associations de parents d'élèves (APE) et Associations des mères éducatrices (AME), pourtant essentiels, ont vu leurs rôles se chevaucher. Les responsabilités se sont brouillées, provoquant des tensions, des lenteurs et parfois un désengagement des parents.

« Les structures communautaires nous sollicitent trop souvent pour une même école. Elles s'intéressent rarement à la manière d'aider les ménages à mieux produire et à renforcer leur capacité financière pour participer. C'est ce qui manque le plus dans leurs initiatives. Jusqu'à quand pourront-elles tenir en comptant sur les petits financements ponctuels de l'État ou des ONG ? J'ai peur pour l'avenir, car le nombre d'enfants augmente et, au village, beaucoup attendent encore que tout soit pris en charge par l'État, les ONG ou ces structures communautaires. » ***Jeanne BALIMA, Parent d'élève, Secteur 6 de la ville de Tenkodogo***

C'est dans ce contexte de désarticulation du cadre communautaire que le CCEB-BF, appuyé par le programme FASOVEIL, a décidé en 2024 de conduire un diagnostic national suivi d'un plaidoyer structuré en faveur d'une réforme de la participation communautaire à la vie des écoles.

Description de l'expérience

Étape 1 : Une étude nationale participative

L'aventure commence en juin 2024. Sous la coordination du CCEB-BF, les relais communautaires, formés à la collecte de données, se déploient sur le terrain. Ils visitent les écoles, rencontrent les directeurs, échangent avec les parents et les enseignants.
Chaque région organise ensuite un forum de validation où les constats locaux sont discutés collectivement.

Les contributions régionales alimentent une analyse nationale conduite par un consultant, débouchant sur un rapport complet sur l'état de la participation communautaire à l'école.

Ces moments de dialogue franc ont permis d'énumérer les problèmes, mais aussi de révéler une volonté commune : redonner aux communautés leur juste place dans la gouvernance éducative.

Étape 2 : Le renforcement des capacités

Après l'étude, le CCEB-BF réunit les relais régionaux et provinciaux pour une formation en plaidoyer.

L'objectif : transformer les constats du diagnostic en arguments solides et en messages porteurs.

Les participants apprennent à structurer leurs propositions, à adapter leur discours selon les interlocuteurs (administration, élus, ONG) et à défendre la cause de l'école communautaire avec assurance.

Ces sessions deviennent des espaces d'apprentissage collectif où la parole circule, se structure et se renforce. Le plaidoyer devient une compétence partagée.

Étape 3 : Le plaidoyer institutionnel

Fort de ces acquis, le CCEB-BF engage une série de rencontres de haut niveau avec les autorités éducatives.

Les directions régionales et provinciales sont d'abord sensibilisées. Puis une audience est obtenue auprès du Secrétaire général de la Présidence du Faso, par ailleurs Coordonnateur de l'Initiative Présidentielle pour une Éducation de Qualité pour tous (IPEQ).

Le message est clair : les communautés veulent un cadre unifié, cohérent et inclusif pour participer efficacement à la vie de l'école.

Ces échanges aboutissent à une reconnaissance officielle de la démarche du CCEB-BF.
Le rapport global est transmis, les propositions intégrées dans les discussions sur la gouvernance éducative, et une réforme prend forme : la création du Conseil de l'École.

Résultats obtenus

Les résultats sont à la fois **institutionnels, organisationnels et symboliques** :

- Adoption, le 26 mars 2025, du décret instituant le Conseil de l'École, offrant un cadre unique à la participation communautaire. Le décret **n°2025-0935/PF/PRIM/ MEBAPLN/ MATM/ MESFPT** est rendu applicable depuis le 16 juillet 2025.

- Élaboration et diffusion d'une circulaire **N° 000426/MEBAPLN/SG** pour la mise en place effective de ces conseils dans tout le pays.

- L'arrêté interministériel **n° 2025 160 /MEBAPLM/ MESFPT/MATM** portant modalités de désignation de membres de l'Assemblée générale du Conseil de l'école ;
- L'arrêté interministériel **n° 2025 161 /MEBAPLM/ MESFPT/MATM** portant adoption du Règlement intérieur et du code de Bonne Conduite du conseil de l'école ;

- L'arrêté interministériel **n° 2025 162 /MEBAPLM/ MESFPT/MATM** portant attribution, organisation, composition et fonctionnement des comité communaux/ d'arrondissement, provinciaux, régionaux et Nationaux du Conseil de l'école ;

- Intégration du CCEB-BF dans les cadres de concertation du Ministère de l'Éducation et de l'IPEQ, renforçant sa position d'acteur stratégique.
- Renforcement du capital de confiance entre les autorités éducatives, les parents et les organisations communautaires.

Au-delà des textes, un souffle nouveau s'est levé : les directeurs d'école redécouvrent l'utilité du dialogue avec les parents, et les communautés se sentent de nouveau concernées par la gestion de « leur école ».

Enseignements tirés

➢ Originalité

L'expérience du CCEB-BF se distingue par sa démarche ascendante : partir du terrain, écouter les acteurs, construire des données crédibles et les porter jusqu'au plus haut niveau décisionnel.

Elle montre que la recherche-action et le plaidoyer communautaire peuvent produire des réformes structurelles.

➢ Facteurs de succès

- Un réseau solide de relais communautaires, engagés et crédibles.
- Une collaboration fluide entre société civile et administration publique.
- L'appui méthodologique et financier de FASOVEIL, garantissant le cadre de transparence et de cohérence.
- Le leadership reconnu du CCEB-BF, qui inspire confiance aux autorités.

➢ Impact

Le plaidoyer du CCEB-BF a conduit à une réforme nationale majeure : l'institution du Conseil de l'École.

Ce nouvel organe simplifie la gouvernance locale et restaure la cohésion entre école et communauté, contribuant à améliorer la qualité de l'éducation.

- **Durabilité**

L'intégration du Conseil de l'École dans les textes officiels assure la pérennisation du modèle.
Les relais formés continueront d'accompagner sa mise en œuvre, consolidant une culture de participation active.

- **Reproductibilité**

L'expérience est facilement transférable à d'autres domaines où les acteurs communautaires jouent un rôle clé (santé, environnement, gouvernance locale). Elle prouve qu'un diagnostic collectif adossé à un plaidoyer rigoureux peut influencer durablement la politique publique.

- **Passage à l'échelle**

Le processus, initié localement, a été porté à l'échelle nationale.

C'est la démonstration que les réformes peuvent émerger des villages, pour peu qu'elles soient solidement documentées et collectivement défendues.

Perspectives / Évolutions / Défis

Les perspectives ouvertes par cette expérience sont nombreuses :

- Appropriation locale du décret : la réussite dépendra de la capacité des acteurs à comprendre et à mettre en œuvre les nouvelles dispositions.
- Renforcement des capacités continues des relais et directeurs d'école pour animer les Conseils.
- Suivi-évaluation participatif des conseils nouvellement installés afin d'en mesurer les effets sur la gouvernance éducative.
- Mobilisation de ressources locales pour pérenniser les activités du CCEB-BF dans un contexte de raréfaction des financements.
- Maintien du dialogue avec les autorités afin que le Conseil de l'École ne soit pas une structure de plus, mais un outil vivant au service de la qualité de l'éducation.

En somme, le CCEB-BF a su transformer un constat d'essoufflement communautaire en mouvement national de refondation participative.

Cette expérience prouve qu'au Burkina Faso, comme ailleurs, lorsque les communautés reprennent la parole, l'école retrouve son souffle.

Fiche 3 - Au Burkina Faso, les usagers certifient désormais leurs services publics



Photo 1 : Le pont de Pouni en réhabilitation

Localisation de l'expérience

L'expérience de certification citoyenne a été conduite entre 2023 et 2024 dans trente-quatre (34) communes réparties sur neuf régions du Burkina Faso : Bankui, Djõorõ, Guiriko, Kadiogo, Koulsé, Nando, Nakembé, Nazinon et Oubri.

Ce maillage territorial a permis d'obtenir une vision représentative du fonctionnement des services publics locaux, aussi bien dans les zones urbaines que rurales. Les communes couvertes, parmi lesquelles Sapouy, Saponé, Pouni, Tenkodogo, Dédougou, Koupéla, Kaya, Houndé, Soaw, Ouagadougou, Dano, Diébougou, Ziniaré et Gaoua, ont offert un échantillon varié de contextes administratifs, socio-économiques et sécuritaires.

Dans chacune d'elles, les Comités de Dialogue et de Veille Citoyenne (CDVC) ont constitué la cheville ouvrière du processus : identification des enquêtés, collecte, restitution et animation des débats publics.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le Centre d'Études et de Recherche Appliquée en Finances Publiques (CERA-FP) est une organisation burkinabè indépendante spécialisée dans la recherche-action, la gouvernance économique et financière et la redevabilité publique.

Créé en janvier 2017, le CERA-FP met son expertise au service des collectivités territoriales, des organisations de la société civile et des institutions publiques pour améliorer la transparence, la participation citoyenne et la performance des politiques publiques.
Ses travaux allient rigueur scientifique et approche participative. Avec l'appui du

programme FASOVEIL, l'organisation a innové en introduisant la certification citoyenne des services publics, une démarche inédite au Burkina Faso.

Contexte de l'intervention

Dans un contexte national marqué par la décentralisation, la montée des attentes sociales et la nécessité de redevabilité, les citoyens burkinabè peinaient encore à influencer concrètement la qualité des services dont ils dépendent.

Les plans communaux de développement étaient souvent conçus sans diagnostic participatif, et les mécanismes de suivi citoyen restaient embryonnaires.

Les élus manquaient d'outils objectifs pour justifier les besoins exprimés par leurs communes. Les citoyens, quant à eux, se percevaient davantage comme bénéficiaires que comme acteurs du changement.

C'est pour inverser cette logique que le CERA-FP, avec l'appui du projet FASOVEIL, a lancé une initiative nationale de certification citoyenne. C'est un mécanisme par lequel les usagers eux-mêmes évaluent la qualité des services publics, produisent des preuves, et interpellent les autorités à partir de données vérifiées.

Description de l'expérience

La mise en œuvre du processus s'est articulée en trois grandes phases :

1. **Phase préparatoire**

 Le CERA-FP a commencé par définir les profils d'enquêtés (ménages, élus, agents communaux, responsables de services, OSC) selon un échantillonnage raisonné.

 Des outils numériques de collecte ont été conçus et testés à l'aide de KoboCollect, puis des agents enquêteurs issus des CDVC ont été formés dans chacune des 34 communes.

 Cette phase a renforcé la confiance entre acteurs locaux et permis de familiariser les communautés avec l'approche d'évaluation participative.

2. **Phase de collecte**

 Sur une période de huit jours, les enquêteurs citoyens ont sillonné les communes, visitant écoles, centres de circonscription d'éducation de base, centres de santé et de promotion sociale, districts sanitaires, forages, ménages, organisations de la société civile et mairies.

 Armés de smartphones, ils ont recueilli 2 468 questionnaires sur 2 590 prévus, démontrant une participation quasi parfaite.

 Chaque donnée collectée était géolocalisée, garantissant la fiabilité et la traçabilité des informations.

Dans certaines localités, des femmes participaient pour la première fois à un exercice de ce type.

3. **Phase d'analyse et de restitution**

Les données ont ensuite été traitées avec les logiciels R et Excel pour produire des scores sectoriels reflétant la qualité des services publics dans quatre domaines : éducation, santé, eau-assainissement et gouvernance locale. Les résultats ont été présentés lors de restitutions communales, puis consolidés dans un atelier national de partage rassemblant 96 participants, dont des représentants ministériels (santé, éducation, eau et assainissement, administration du territoire et décentralisation, économie et finances), des faîtières des collectivités territoriales, des responsables des collectivités territoriales, des techniciens des régions et communes (SGR et SGM) des partenaires techniques et financiers (Union européenne, Coopération suisse, UNICEF, Oxfam, Diakonia) et des OSC nationales (Laboratoire Citoyennetés, CGD, REN-LAC, SPONG, CNOSC/BF, ORCADE), et des OSC locales (CDVC). Ces échanges ont fait de la certification un modèle de référence pour le suivi citoyen des politiques publiques.

Résultats obtenus

Les résultats se sont manifestés à plusieurs niveaux :

1. Effets locaux et immédiats

Dans plusieurs communes, les fora citoyens ont permis d'intégrer les priorités exprimées par la population dans les plans communaux de développement (PCD) et les budgets.

- À Sapouy, les procès-verbaux des fora ont servi d'arguments lors de la défense du budget communal devant la Commission Technique Régionale.
- À Pouni, la certification a conduit à la reconstruction d'un pont reliant cinq villages, désenclavant plusieurs zones rurales.
- À Saponé, la délimitation officielle du domaine scolaire de Karangtanghin a mis fin à des tensions foncières persistantes.

2. Effets institutionnels et nationaux

Les résultats de la certification ont contribué à alimenter plusieurs réformes structurelles :

- La création du Conseil de l'École (décret n° 2025-0935/PF/PRIM/ MEBAPLN/ MATM/ MESFPT) ;
- La réforme du cartable minimum et des vivres scolaires ;

- La redynamisation des COGES Santé et des agents de santé à base communautaire ;
- La préparation des Assises nationales sur la décentralisation.

Ainsi, une démarche locale d'évaluation citoyenne s'est muée en un mouvement national de refonte de la gouvernance publique.

Enseignements tirés

➢ **Originalité**

L'approche du CERA-FP repose sur une innovation démocratique : faire des citoyens des auditeurs des services publics.

Cette inversion du regard transforme la relation entre usagers et administration, en introduisant la preuve participative dans le débat public.

➢ **Facteurs de succès**

- Implication des autorités locales dès le démarrage du processus.
- Compétence et crédibilité des enquêteurs issus des CDVC.
- Utilisation d'outils numériques garantissant la fiabilité et la rapidité du traitement des données.
- Synergie entre acteurs : OSC, collectivités, services techniques et partenaires nationaux et internationaux.

➢ **Impact**

La certification citoyenne a amélioré la transparence et renforcé la redevabilité dans la gestion locale.

Les communes disposent désormais de données objectives pour planifier et défendre leurs budgets.

Les citoyens se sentent coresponsables des politiques publiques.

« Lorsque le pont était dégradé, la population souffrait énormément. Ce pont reliait cinq villages (Valiou, Tioukou, Poussouma, Poulinga et Napon), et son état de délabrement rendait les déplacements très difficiles. Les riverains peinaient à accéder au centre médical ou au marché. Ils étaient obligés de faire un long détour de 10 à 15 km, alors que la distance n'excède normalement pas 2 à 3 km lorsque le pont est praticable. Les habitants étaient particulièrement éprouvés, surtout lorsqu'ils devaient rejoindre leurs champs. Aujourd'hui, avec la reconstruction du pont, c'est un immense soulagement pour toute la population. Les approches de contrôle citoyen développées par le projet, dont la certification citoyenne, nous ont fait comprendre que la qualité des services publics dépend aussi de notre engagement. Aujourd'hui, nous ne sommes plus de simples bénéficiaires, mais de véritables acteurs du changement »



K. Jean-Baptiste ZONGO, Membre du CDVC de Pouni

➢ **<u>Durabilité</u>**

Le processus a favorisé une appropriation collective, aussi bien au niveau local que national.

Les CDVC formés disposent des compétences nécessaires pour poursuivre les évaluations périodiques.

L'intégration des résultats dans les documents de planification locale garantit la pérennité de l'approche.

➢ **<u>Reproductibilité</u>**

Cette méthodologie peut être adaptée à d'autres secteurs : gestion des marchés, infrastructures rurales, ou programmes d'emploi local.

Elle offre un modèle réplicable dans d'autres pays confrontés à des enjeux de gouvernance locale.

➢ **<u>Passage à l'échelle</u>**

Du terrain aux instances nationales, la certification citoyenne est passée du statut d'expérimentation à celui de référence méthodologique nationale.

Elle a prouvé que la preuve citoyenne peut influencer des réformes majeures.

Perspectives / Évolutions / Défis

La dynamique enclenchée ouvre d'importants chantiers :

- Institutionnaliser la certification citoyenne à travers un comité national de coordination, garant de la cohérence des pratiques et du suivi.
- Renforcer les capacités numériques et analytiques des CDVC pour pérenniser les collectes.
- Améliorer la connectivité Internet dans les communes rurales pour fluidifier la transmission des données.
- Poursuivre le dialogue politique afin que les résultats de la certification soient systématiquement pris en compte dans les décisions publiques.

Au-delà des chiffres et des rapports, l'expérience du CERA-FP démontre que la démocratie locale gagne en force quand les citoyens deviennent les yeux et les oreilles du service public.

C'est là tout le sens de cette initiative : une gouvernance éclairée par la preuve, partagée par tous.

Fiche 4 - Quand la veille citoyenne fait jaillir l'eau : l'expérience du CESAO à Toukoro



Localisation de l'expérience

L'expérience relatée se situe à Toukoro, un village de la commune rurale de Karangasso Sambla, dans la région du Guiriko (anciennement Hauts-Bassins).

Ce territoire est représentatif des zones rurales confrontées à une forte vulnérabilité hydrique, marquée par le tarissement des puits traditionnels, la pollution des eaux de surface et l'insuffisance des infrastructures d'adduction.

L'expérience s'inscrit dans la mise en œuvre du projet VEA - Veille citoyenne dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement, coordonné par le Centre d'Études Économiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest – Pôle régional Burkina (CESAO-PRB), avec la participation active des OSC locales, des autorités communales et des services techniques de l'eau.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Créé en 2005, le CESAO-PRB[1] (Centre d'études et d'expérimentations économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest - Pôle Régional Burkina) est une organisation sous-régionale de développement dont le siège est à Bobo Dioulasso.

Sa mission est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs du développement par la recherche, la formation, l'innovation sociale et le plaidoyer.

Dans le cadre du projet VEA, le CESAO a soutenu des mécanismes de veille et d'influence citoyenne pour une meilleure gouvernance de l'eau et de l'assainissement au niveau communal.

L'expérience de Toukoro en est une illustration éloquente : elle montre comment la mobilisation communautaire et le plaidoyer local peuvent transformer durablement les conditions de vie des populations rurales

Contexte de l'intervention

Pendant plusieurs années, les habitants de Toukoro ont vécu dans une grande précarité hydrique.

Le seul puits traditionnel du village, longtemps source de vie, s'était progressivement tari.

L'eau, devenue rare et impropre à la consommation, provoquait des maladies hydriques récurrentes telles que la diarrhée et la typhoïde, affectant particulièrement les enfants.

Les familles les plus démunies n'avaient pas les moyens de contribuer à l'installation d'une pompe moderne, tandis que les ménages plus aisés, déjà raccordés à un réseau privé, restaient à l'écart des difficultés collectives.

Cette fracture sociale s'est accentuée au fil des années, faisant de l'accès à l'eau non seulement un enjeu sanitaire, mais aussi un facteur de tension communautaire. Les enquêtes menées par le CESAO ont mis en lumière l'ampleur du problème et son impact sur la cohésion sociale : rivalités autour des points d'eau, déscolarisation des filles mobilisées pour la corvée, et exode de certaines familles pendant la saison sèche

Description de l'expérience

Une enquête participative pour révéler l'urgence

Le CESAO, à travers le projet VEA, a conduit une enquête communautaire associant les populations locales, les élus communaux et les services techniques de l'eau.

[1] Le CESAO-PRB, tout comme le CESAO-PRN au Niger et le CESAO-PRS au Sénégal, est issu de réformes menées entre 2003 et 2005. Ces réformes ont permis au CESAO — créé en 1960 par les Pères Missionnaires Blancs — de se réorganiser en pôles nationaux afin de mieux accomplir sa mission auprès des populations.

Cette démarche a permis de dresser une cartographie précise des besoins, d'identifier les zones les plus affectées et de documenter les conséquences sanitaires et sociales de la pénurie d'eau.

« Enfant, je me souviens de l'eau claire et abondante que je buvais, une époque révolue », confie Fatou, l'une des doyennes du village.

Son témoignage, recueilli par les équipes du CESAO, est devenu un symbole de la mémoire vivante de la crise de l'eau à Toukoro.

Les résultats de cette enquête ont été largement diffusés lors des cadres de concertation locale, provoquant une prise de conscience immédiate des autorités communales.

Un plaidoyer local efficace

Sur la base des évidences collectées, les OSC locales, avec l'appui méthodologique du CESAO, ont mené un plaidoyer structuré auprès de la Délégation spéciale communale de Karangasso Sambla.

Leur argumentaire, appuyé par des données et des témoignages concrets, a permis d'obtenir l'inscription de la réalisation de forages dans le budget communal. Cette démarche marque une avancée majeure : elle traduit le passage d'une plainte informelle à une interpellation institutionnalisée et constructive.

Les élus locaux, interpellés par les résultats du suivi citoyen, ont mobilisé un partenaire technique et financier pour accélérer la mise en œuvre des travaux d'adduction.

Une transformation concrète et durable

Quelques mois plus tard, plusieurs forages modernes ont été réalisés à Toukoro. Des bornes fontaines communautaires ont été installées dans les zones d'habitation les plus denses, facilitant l'accès à l'eau potable pour tous.

Ce symbole illustre la victoire d'une communauté mobilisée autour de son droit à l'eau, mais aussi la pertinence d'un accompagnement technique citoyen porté par le CESAO et ses partenaires.

Résultats

Résultats institutionnels

- Inscription officielle de la réalisation de forages dans le budget communal de Karangasso Sambla.
- Meilleure coordination entre OSC, services techniques et élus locaux.

- Institutionnalisation de la veille citoyenne comme outil de gouvernance locale dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Résultats techniques

- Réalisation effective de plusieurs points d'eau modernes à Toukoro.
- Amélioration du taux d'accès à l'eau potable dans la commune.
- Diminution notable des maladies hydriques recensées au CSPS local.

Résultats sociaux

- Allègement de la corvée d'eau pour les femmes et les jeunes filles.
- Réduction des tensions communautaires autour des points d'eau.
- Renforcement du sentiment de justice et d'équité sociale au sein du village.

Enseignements tirés

➢ Originalité

L'expérience montre que la veille citoyenne locale peut devenir un levier d'action publique lorsque les données collectées sont partagées de manière inclusive et traduites en décisions budgétaires.

Le CESAO a su faire du suivi communautaire un instrument de gouvernance collaborative.

➢ Facteurs de succès

- Démarche participative et inclusive impliquant tous les acteurs clés.
- Accompagnement technique du CESAO et appui du projet FASOVEIL.
- Valorisation des témoignages humains comme catalyseur d'attention politique.
- Plaidoyer basé sur des données factuelles et vérifiées.

➢ Impact



L'accès durable à l'eau potable a permis une amélioration des conditions de vie, une baisse de la morbidité infantile, et une réduction de la charge de travail des femmes. L'expérience a également renforcé la légitimité des OSC locales comme acteurs de changement.

➢ **Durabilité**

Le financement inscrit au budget communal, associé à la responsabilisation des comités de gestion des forages, garantit la pérennité des infrastructures et de la gouvernance locale de l'eau.

➢ **Reproductibilité**

Le modèle est parfaitement réplicable dans d'autres communes rurales confrontées à des défis similaires, notamment dans les régions du Guiriko et des Tannouyan.

➢ **Passage à l'échelle**

-

Perspectives / Évolutions / Défis

Les principaux défis identifiés concernent :

- La gestion durable des points d'eau et la maintenance communautaire ;
- La pérennisation du financement local de l'eau ;
- La mise à l'échelle nationale de la veille citoyenne.

Les prochaines étapes envisagées incluent :

- La formation des comités de gestion villageois ;
- Le renforcement du plaidoyer auprès des communes voisines.

Fiche 5 - Refonder l'État par le dialogue : l'expérience du CGD dans la formulation des réformes consolidantes



Localisation de l'expérience

L'expérience s'est déroulée à travers une série de colloques régionaux et national organisés dans les principales villes du Burkina Faso : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua, Koudougou, Ouahigouya, Ziniaré, Kaya, Tenkodogo, Fada et Manga.

Les seules exceptions furent Dori et Dédougou, où l'insécurité a rendu les rencontres impossibles.

Chaque colloque a rassemblé un large éventail d'acteurs : autorités administratives déconcentrées, leaders coutumiers et religieux, représentants de partis politiques, organisations de la société civile, syndicats, médias, associations de femmes, de jeunes et de personnes handicapées.

Le colloque national, tenu à Ouagadougou, a couronné cette série de réflexions collectives en réunissant aussi bien des représentants de l'administration publique que des institutions clés : ministères, Conseil constitutionnel, Commission électorale nationale indépendante, Autorité supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption, Conseil supérieur de la Communication, Conseil national des Femmes, Conseil national des Jeunes, Forces de défense et de sécurité, anciens élus, corps diplomatique et OSC nationales.

Cette large représentativité a permis d'ancrer le dialogue dans la réalité de la nation burkinabè.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD) est une organisation de recherche-action et d'analyse des politiques publiques, créée en 2001, reconnue pour son rôle d'espace de dialogue et de veille démocratique au Burkina Faso.

Le CGD promeut une gouvernance inclusive et participative, fondée sur le débat public, la production de savoirs endogènes et la formulation de propositions concrètes à l'endroit des décideurs.

Ses activités couvrent la promotion des réformes institutionnelles, la formation citoyenne, le dialogue État–société civile et la capitalisation des bonnes pratiques démocratiques.

À travers les colloques de réflexion régionaux et national organisés avec l'appui du projet FASOVEIL, le CGD a voulu redonner la parole aux citoyens et aux institutions sur les réformes politiques et institutionnelles consolidantes nécessaires à la refondation de l'État dans un contexte de profonde restructuration des politiques publiques.

Contexte de l'intervention

Au moment du lancement de l'initiative, le Burkina Faso traversait une crise multidimensionnelle marquée par l'instabilité politique, la dégradation sécuritaire et la perte de confiance entre gouvernants et gouvernés.

Cette situation, fruit d'un déficit démocratique accumulé, appelait une réponse à la fois urgente et réfléchie.

La transition politique alors en cours offrait une fenêtre d'opportunité pour repenser les fondements de la gouvernance publique.

Il devenait nécessaire de raviver le dialogue national et de repenser les institutions démocratiques afin qu'elles soient plus représentatives, efficaces et légitimes.

C'est dans ce contexte que le CGD a initié les colloques régionaux et national de réflexion, espaces d'échanges pluralistes et inclusifs visant à formuler des réformes consolidantes dans les domaines de la gouvernance politique, administrative et socio-économique, tout en réaffirmant les valeurs démocratiques et culturelles du pays.

Description de l'expérience

Une démarche participative et inclusive

Le processus s'est construit sur la conviction que le dialogue et la réflexion collective sont les meilleurs leviers pour refonder les institutions.

Avant le lancement des colloques, le CGD a tenu une concertation avec les autorités compétentes afin d'assurer leur adhésion et leur implication.

Des lettres d'invitation ont ensuite été adressées à l'ensemble des parties prenantes identifiées : élus, responsables d'institutions, OSC, chefs coutumiers, religieux, jeunes et femmes leaders.

Une étude préparatoire a été réalisée pour servir de base conceptuelle et analytique aux débats.

Ce document a permis d'alimenter les discussions avec des données factuelles sur les défis de la démocratie burkinabè, les insuffisances institutionnelles et les pistes de réforme.

Des espaces de dialogue ouverts et constructifs

Chaque colloque régional a réuni les forces vives locales dans une atmosphère de franchise et d'écoute mutuelle.

Les débats ont permis de mettre à nu les dysfonctionnements de l'appareil étatique, de questionner les valeurs démocratiques et de proposer des réformes porteuses de stabilité.

Le colloque national, aboutissement du processus, a consolidé ces contributions régionales pour produire un « Cahier des réformes », document de synthèse rassemblant les propositions issues de tout le territoire.

Ces réformes portent notamment sur :

- La relecture de la loi sur les libertés d'association,
- La suppression ou la rationalisation de certaines institutions,
- La prise en compte des langues locales et des valeurs culturelles dans les politiques publiques,
- La participation citoyenne accrue à la vie démocratique.

Résultats obtenus

Des acquis tangibles et un engagement politique renouvelé

Le principal résultat de cette initiative est la production du Cahier des réformes consolidantes, véritable feuille de route qui contribue à alimenter la refondation de l'État.
Ce document a inspiré plusieurs projets de loi et décisions gouvernementales :

- Adoption du projet de loi portant statut de la chefferie traditionnelle et coutumière ;
- Introduction de l'élection des présidents de collectivités au suffrage direct ;
- Promotion des filières techniques et professionnelles dans l'enseignement supérieur ;
- Institution du port des tenues traditionnelles comme uniforme scolaire ;

- Introduction des langues nationales dans le système éducatif ;
- Prise en compte des valeurs culturelles dans les manuels scolaires ;
- Renforcement de l'actionnariat populaire et valorisation de la transformation locale des matières premières.

Ces avancées traduisent une volonté politique de reconnecter les réformes à la réalité socioculturelle du Burkina Faso.

Enseignements tirés

➢ Originalité

L'initiative du CGD se distingue par sa démarche délibérative à grande échelle, combinant réflexion intellectuelle, participation populaire et validation institutionnelle. Elle a démontré que les réformes d'État peuvent être conçues de manière participative, en associant toutes les composantes de la société burkinabè.

➢ Facteurs de succès

- Implication active des autorités déconcentrées et locales dans la modération et le rapportage des échanges, renforçant la légitimité du processus.
- Pluralité des acteurs (religieux, coutumiers, jeunes, femmes, syndicats, OSC, administration) garantissant la représentativité.
- Approche collaborative favorisant la confiance et la recherche de consensus.
- Ancrage institutionnel du CGD, reconnu pour sa neutralité et son expertise en gouvernance démocratique.

➢ Impact

Le projet a rétabli un dialogue politique apaisé dans un contexte d'instabilité. Il a également contribué à reconnecter l'État et la société, tout en inspirant des réformes concrètes fondées sur les réalités du pays.

Les participants, toutes catégories confondues, ont ressenti une appropriation renouvelée des valeurs démocratiques.

➢ Durabilité

L'adoption de certaines réformes et leur prise en compte dans les politiques publiques attestent de la pérennité des acquis.

Les conclusions des colloques « cahier de réformes » constituent désormais une base solide de référence nationale pour toute réflexion sur la refondation institutionnelle de l'Etat.

➢ Reproductibilité

Ce modèle peut être répliqué pour d'autres thématiques nationales nécessitant concertation et consensus (justice, éducation, décentralisation, environnement). La méthode du dialogue multi-acteurs et la production d'un cahier de propositions validé par les parties prenantes constituent des outils transférables.

- **Passage à l'échelle**

De simples colloques régionaux, l'expérience a évolué vers une concertation nationale ayant influencé les politiques publiques et nourri la réforme de l'État.

Perspectives / Évolutions / Défis

Malgré son succès, le processus a rencontré des contraintes : l'insécurité ayant limité la couverture géographique complète, l'absence de calendrier législatif clair pour l'adoption de toutes les réformes, et la nécessité d'un suivi institutionnel durable.

Les prochaines étapes envisagées incluent :

- Le renforcement du dialogue entre État et société civile,
- La formation continue des jeunes et femmes leaders sur les enjeux démocratiques.

Fiche 6 - Quand les voix citoyennes s'unissent : une synergie d'action pour influencer les réformes Justice et Droits humains au Burkina Faso



Localisation de l'expérience

L'expérience portée par le Centre d'Information et de Formation en matière de Droits Humains en Afrique (CIFDHA) s'est déroulée entre avril et octobre 2025 dans six régions du Burkina Faso : le Kadiogo, les Koulsé, le Nakambé, le Yaadga, le Guiriko et le Gulmu.

Elle a mobilisé quinze (15) organisations de la société civile (OSC) actives dans la promotion, la défense et la protection des droits humains.

Ces OSC couvraient divers champs thématiques : droits civils et politiques, droits économiques, sociaux et culturels, droits des femmes, lutte contre les violences basées sur le genre, et participation des jeunes.

Le projet s'est appuyé sur un réseau de partenaires ancrés dans leurs territoires, garantissant une représentation équilibrée et inclusive des réalités régionales.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le CIFDHA, créé en 2009, est une organisation burkinabè spécialisée dans la formation, la recherche et le plaidoyer en matière de droits humains.

Son mandat principal est de renforcer les capacités des acteurs de la société civile et des institutions publiques pour promouvoir la justice, la dignité et la participation

citoyenne.
Le centre est reconnu pour sa rigueur méthodologique, sa neutralité et son expérience de coordination multisectorielle.

Avec l'appui du projet FASOVEIL, le CIFDHA a conduit cette initiative de synergie d'action citoyenne visant à améliorer le suivi et l'influence des politiques publiques dans le domaine de la justice et des droits humains.

Contexte de l'intervention

En 2023, les autorités burkinabè ont adopté le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD), un cadre stratégique annonçant d'importantes réformes dans le secteur de la justice et des droits humains.

Cependant, malgré leur engagement, les OSC spécialisées dans la promotion des droits humains rencontraient des difficultés pour faire entendre leurs propositions. Les causes étaient connues : manque de coordination, insuffisance d'appropriation des politiques publiques, faiblesse des moyens d'action et fragmentation des initiatives.

Chaque organisation travaillait isolément, rendant leurs plaidoyers moins audibles. Face à cette dispersion, le CIFDHA a décidé de fédérer les énergies. L'objectif : favoriser une synergie d'actions citoyennes pour suivre, analyser et influencer les politiques publiques liées aux droits humains et à la justice, en faisant des OSC une force collective de proposition et de veille.

Description de l'expérience

Étape 1 – Identification et mobilisation des OSC partenaires

Le CIFDHA a d'abord procédé à l'identification des organisations les plus dynamiques dans leurs régions respectives, en tenant compte à la fois de leur champ d'intervention, de leur représentativité et de leur expérience en plaidoyer. Cette sélection a permis de réunir un collectif équilibré regroupant des structures féminines, de jeunesse, de défense des droits civils et de lutte contre les violences basées sur le genre.

Dès les premières rencontres, un mot d'ordre s'est imposé : « parler d'une seule voix » pour peser sur les décisions.

Étape 2 – Renforcement des capacités et appropriation du cadre politique

Conscients que la maîtrise du cadre institutionnel est la clé d'un plaidoyer efficace, le CIFDHA a organisé une série de formations sur le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques.

Les participants ont également été initiés au contenu du PA-SD sectoriel et de la Politique sectorielle Justice et Droits humains.

Ce renforcement a transformé les OSC en acteurs éclairés et techniquement outillés, capables d'analyser les politiques et d'en évaluer la cohérence avec les engagements internationaux du Burkina Faso.

« Cette formation m'a énormément apporté. Avant j'entendais parler du PASD et de la Politique Sectorielle Justice et Droits Humains sans vraiment comprendre le processus qui entoure leur adoption, leur mise en œuvre et leur évaluation. Maintenant, nous comprenons tout ce processus et sommes conscients du rôle de premier plan que nous pouvons jouer en tant qu'OSC dans toutes les étapes du processus surtout dans leur évaluation au regard des engagements internationaux mais aussi nationaux du Burkina Faso. De plus, nous nous sommes rendus compte qu'à travers nos activités quotidiennes, nous contribuons même à la mise en œuvre des politiques publiques sans le savoir. » ***Abdou ZOUNGRANA, Président de l'Association Beogo-Nere Soré dans la région de Yaadga.***

Étape 3 – Action collective et plaidoyer concerté

Le travail en synergie s'est concrétisé par la validation d'un rapport alternatif thématique sur la mise en œuvre du PA-SD.

Pour la première fois, quinze OSC ont produit un diagnostic collectif, pointant les insuffisances du dispositif et formulant des recommandations concrètes.

Ces propositions ont été portées auprès des autorités à travers la participation du CIFDHA et de ses partenaires aux cadres sectoriels de dialogue Justice et Droits Humains (CSD-JDH) et aux revues périodiques sectorielles.

En parallèle, les OSC ont élaboré des notes de vulgarisation sur les réformes juridiques majeures introduites durant la période :

- la loi sur le Travail d'intérêt général (TIG),
- la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM),
- et la révision constitutionnelle.

Ces outils ont permis de rendre les réformes accessibles au grand public, d'en faciliter la compréhension et d'encourager le débat citoyen.

Résultats obtenus

Les effets de la démarche se sont manifestés à plusieurs niveaux :

1. Résultats institutionnels et politiques

- Sept recommandations clés issues du rapport alternatif ont été intégrées dans le nouveau PA-SD sectoriel, attestant de l'impact réel de la contribution citoyenne sur la planification publique.

1. La réouverture des juridictions fermées dans les zones à fort défis sécuritaire pour réduire le rayon moyen d'accès à un Tribunal de Grande Instance (TGI),
2. L'amélioration de la prise en charge sanitaire des détenus,
3. La poursuite des efforts de mise en œuvre des recommandations du quatrième cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU),
4. La poursuite de l'assistance judiciaire au profit des personnes vulnérables,
5. L'amélioration des connaissances des populations sur la justice et les procédures judiciaires pour briser les barrières entre la justice et le justiciable,
6. La poursuite des actions de renforcements des capacités des FDS et des VDP sur les droits humains et le droit international humanitaire,
7. La sensibilisation des populations et des leaders communautaires sur les droits humains

- Les notes de vulgarisation ont circulé à travers les médias communautaires, réseaux sociaux, favorisant une appropriation large des réformes.
- Le CIFDHA et plusieurs OSC partenaires ont été intégrés aux espaces officiels de dialogue sectoriel, leur conférant une légitimité accrue.

2. Résultats sociaux et organisationnels

- Les OSC partenaires se sont dotées d'une culture commune de travail en réseau fondée sur la confiance, la complémentarité et la rigueur.
- Le plaidoyer collectif a remplacé les démarches individuelles, rendant la société civile plus audible et structurée.
- L'initiative a également favorisé une participation plus active des femmes et des jeunes dans le suivi des politiques publiques.

« Nous avons mobilisé trois organisations de défense des droits des femmes et quatre organisations de jeunesse qui ont été pleinement impliquées à chaque étape du processus. Cette démarche qui se veut inclusive a permis d'élargir la diversité des points de vue et de renforcer la place des femmes et des jeunes dans le suivi des politiques publiques. » ***Abdoul-Aziz Aristide RAMDE, Coordonnateur de projet au CIFDH***

Enseignements tirés

➢ **Originalité**

L'expérience du CIFDHA illustre une innovation organisationnelle dans le champ des droits humains : la construction d'une voix collective pour influencer les réformes publiques.

Elle démontre que la collaboration entre OSC spécialisées produit des résultats concrets et mesurables lorsqu'elle s'appuie sur une méthodologie rigoureuse et un dialogue institutionnel.

- **Facteurs de succès**
 - Implication volontaire et constante des OSC dans toutes les étapes du processus.
 - Expertise technique du CIFDHA dans la coordination.
 - Climat de confiance entre les partenaires, propice à la coopération.
 - Collaboration ouverte avec les autorités du secteur Justice et Droits humains.
- **Impact**

L'action collective a contribué à renforcer la transparence et la redevabilité dans la conduite des réformes du secteur.

Elle a aussi permis de créer un précédent : celui d'une société civile qui ne subit plus les décisions, mais qui les éclaire et les oriente.

- **Durabilité**

L'intégration du CIFDHA et de ses partenaires dans les cadres sectoriels officiels garantit la poursuite du dialogue.

La dynamique de réseau créée offre une structure durable pour le suivi participatif des politiques publiques.

- **Reproductibilité**

Ce modèle de synergie d'action citoyenne est duplicable dans d'autres secteurs — éducation, santé, gouvernance locale — dès lors qu'un espace de coordination et de renforcement mutuel est instauré.

- **Passage à l'échelle**

L'expérience, initialement portée par quinze OSC, a déjà inspiré d'autres coalitions locales.
À terme, elle pourrait évoluer vers un cadre national permanent de suivi citoyen des politiques publiques en matière de droits humains.

Perspectives / Évolutions / Défis

Malgré ses avancées, l'expérience a rencontré quelques contraintes :

- Des limites budgétaires ayant restreint la participation de certaines OSC régionales ;
- La réception tardive des invitations aux réunions officielles ;
- La disponibilité inégale des acteurs lors des concertations.

Pour l'avenir, les OSC recommandent :

- De prévoir des ressources adéquates pour une inclusion complète de toutes les régions ;
- De mettre en place un mécanisme de consultation rapide en cas d'urgence politique ;
- De maintenir un dialogue constant avec les autorités à travers le Cadre Sectoriel de Dialogue Justice et Droits Humains ;
- D'institutionnaliser la synergie pour en faire un mécanisme national d'influence citoyenne durable.

L'expérience du CIFDHA montre que l'union des voix citoyennes peut transformer la manière dont l'État conçoit, met en œuvre et évalue ses politiques publiques. En fédérant les acteurs et en démocratisant l'accès à l'information, cette initiative a ouvert une voie nouvelle : celle d'un contrôle citoyen éclairé et coopératif des réformes nationales.

Fiche 7 - Les MESSIS : quand les citoyens deviennent acteurs de la gouvernance sécuritaire au Burkina Faso



Photo : Séance de travaux de groupe lors d'un atelier de formation des membres du MESSIS et d'OSC sur la participation citoyenne à la gouvernance sécuritaire à Kaya

Localisation de l'expérience

L'expérience des MESSIS s'est déployée dans six localités du Burkina Faso : Kaya, Ouahigouya, Dédougou, Koupéla, Koudougou et Fada N'Gourma.

Ces territoires ont été choisis en raison de leur exposition à l'insécurité, de la fragilité des services publics locaux et de la nécessité d'instaurer un dialogue constructif entre les citoyens, les autorités locales et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS).

L'initiative a mobilisé une diversité d'acteurs : OSC locales, autorités communales et régionales, services techniques déconcentrés, organisations de femmes et de jeunes, représentants coutumiers et religieux.

Le CIFOEB a coordonné l'ensemble du processus dans le cadre de son projet « Mobilisation sociale pour une gouvernance sécuritaire participative et inclusive », financé par le projet FASOVEIL, avec pour ambition de faire de la société civile une actrice clé de la gouvernance sécuritaire et des services publics.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le Budget (CIFOEB) est une organisation de la société civile burkinabè créée en 2003, reconnue pour son expertise dans la gouvernance financière, la redevabilité et la participation citoyenne. Son mandat est de renforcer les capacités des citoyens et des OSC à suivre, comprendre et influencer les politiques publiques, en s'appuyant sur des outils d'analyse budgétaire, de veille citoyenne et de dialogue institutionnel.

Avec les MESSIS, le CIFOEB a innové en transposant ses savoir-faire dans le champ de la gouvernance sécuritaire, un domaine souvent perçu comme réservé à l'État et aux forces armées. Cette initiative pionnière a permis de démontrer que la sécurité peut et doit être une affaire citoyenne, à travers des mécanismes structurés de suivi, d'alerte et de concertation locale.

Contexte de l'intervention

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à une crise sécuritaire sans précédent : attaques répétées, déplacements massifs de populations, fermeture d'écoles, effondrement de la couverture sanitaire et perturbation des activités économiques.

Dans plusieurs régions, les services publics essentiels ont cessé de fonctionner, accentuant la précarité et la perte de confiance entre les populations et les institutions.

Or, la production d'informations fiables sur l'impact réel de cette crise demeurait très limitée, tandis que la société civile restait peu impliquée dans les processus de gouvernance sécuritaire.

Le CIFOEB a donc décidé de concevoir un dispositif citoyen permanent, capable de documenter les effets de l'insécurité sur les services publics et de rétablir un lien de confiance entre les citoyens et les autorités locales.

Ainsi sont nés les MESSIS (Mécanismes de Suivi Stratégique de l'Information Sécuritaire et des Services publics), véritables sentinelles communautaires au service de la gouvernance locale et de la paix sociale.

Description de l'expérience

Mise en place participative des MESSIS

Le processus a débuté par des missions de sensibilisation et de mobilisation auprès des autorités locales, des conseils régionaux, des délégations spéciales et des services techniques déconcentrés.

L'objectif était de favoriser l'adhésion et la légitimité institutionnelle du dispositif dès son lancement.

Par la suite, le CIFOEB a procédé à l'identification des OSC locales selon des critères précis : ancrage communautaire, engagement pour la paix, neutralité et expérience dans la participation citoyenne.

Ces organisations ont constitué les cellules MESSIS dans chacune des six localités d'intervention.

Chaque cellule, composée d'une dizaine de membres, a reçu une formation approfondie sur :

- La gouvernance sécuritaire participative,
- La collecte et l'analyse de données locales,
- L'utilisation d'une plateforme numérique sécurisée pour la remontée d'informations.

Collecte de données et analyse participative

Les membres des MESSIS ont mené une collecte d'informations multisectorielle, en interrogeant les mairies, les services techniques, les structures de santé et d'éducation, ainsi que les populations locales.

Les données ont documenté :

- Les effets de la crise sécuritaire sur la continuité des services publics (écoles fermées, centres de santé désertés, déplacements de personnel) ;
- La répartition géographique des zones à risque ;
- Les stratégies communautaires d'adaptation (entraide, mobilisation de leaders religieux, initiatives d'auto-sécurité).

Ces données, consolidées dans une base numérique sécurisée, ont servi à alimenter des ateliers de dialogue locaux, où les acteurs publics et communautaires ont identifié conjointement des pistes de solutions réalistes et concertées.

« Avec la crise, les préoccupations des populations ne remontaient plus vers les responsables. La plateforme MESSIS change cela : elle nous relie aux citoyens et nous éclaire. » - ***Souleymane Soré, Président de la Commission « Affaires économiques et financières », Délégation spéciale de Kaya***

Dialogues multi-acteurs et renforcement de la confiance

Les données issues des MESSIS ont été présentées lors de cadres régionaux de dialogue sécuritaire réunissant autorités administratives, FDS, OSC et représentants communautaires.

Ces échanges ont permis de :

- Favoriser la transparence sur les actions de sécurité et de relèvement ;
- Identifier les priorités locales de restauration des services publics ;
- Rétablir un climat de confiance entre forces de sécurité et populations.

« Les modules de formation nous ont ouvert les yeux sur notre rôle dans la prévention et la dénonciation. Nous avons appris que la sécurité commence avec la société civile. » ***Boukary Ouédraogo, Président du Conseil régional des OSC du Centre-Nord***

Résultats

Résultats institutionnels

- Création et opérationnalisation de six Mécanismes de Suivi Stratégiques (MESSIS) dans les régions d'intervention.
- Mise en place d'une base de données citoyenne sécurisée sur les services publics affectés par la crise.
- Reconnaissance institutionnelle du dispositif par les autorités locales et régionales.

Résultats sociaux

- Renforcement du dialogue civilo-militaire dans les zones d'intervention.
- Amélioration du climat de confiance entre citoyens et autorités.
- Participation accrue des OSC locales dans la gouvernance sécuritaire.

Résultats techniques

- Formation de 60 membres de la société civile à la collecte, l'analyse et la transmission sécurisée de données.
- Production de rapports périodiques sur l'état des services publics dans les zones à risque.
- Utilisation d'un système numérique de veille pour la première fois dans un dispositif citoyen de sécurité.

Enseignements tirés

➢ Originalité

L'expérience des MESSIS est une innovation citoyenne majeure dans un domaine longtemps réservé aux institutions étatiques.

Elle démontre qu'il est possible de partager la gouvernance sécuritaire sans compromettre la confidentialité ni la légitimité de l'État.

➢ Facteurs de succès

- Approche inclusive mobilisant OSC, autorités et FDS ;
- Méthodologie fondée sur la confiance et la transparence ;
- Appui technique et financier du projet FASOVEIL ;
- Outil numérique sécurisé facilitant la remontée d'informations.

➢ Impact

Les MESSIS ont contribué à réduire la méfiance entre citoyens et forces de sécurité, à améliorer la réactivité des autorités locales et à restaurer progressivement les services publics dans certaines zones.

➢ Durabilité

La reconnaissance institutionnelle du dispositif et l'appropriation par les OSC locales assurent la pérennité du système de veille, qui peut être intégré dans les plans communaux de développement.

➢ Reproductibilité

Le modèle MESSIS peut être adapté à d'autres contextes fragiles - humanitaires, environnementaux ou sanitaires - nécessitant une veille communautaire structurée.

➢ Passage à l'échelle

Le CIFOEB envisage d'étendre le dispositif à dix nouvelles localités, en lien avec les structures régionales de gouvernance sécuritaire.

Perspectives / Évolutions / Défis

Les défis majeurs identifiés sont :

- La sécurisation des déplacements des équipes dans les zones à risque ;
- La disponibilité des ressources financières pour assurer le suivi permanent ;
- La coordination avec les structures étatiques pour éviter les doublons d'initiatives.

Les perspectives incluent :

- Le renforcement des capacités numériques des MESSIS,
- La valorisation des données collectées dans les politiques publiques nationales de sécurité et de relèvement.

En définitive, l'expérience du CIFOEB montre que la sécurité devient durable quand elle est partagée.

Les MESSIS incarnent une nouvelle forme de citoyenneté active : une sécurité par, pour et avec les citoyens.

Fiche 8 - Les Cellules de Veille Citoyenne (CVC) : un dispositif communautaire d'influence sur la gouvernance foncière au Burkina Faso



Photo 1 : Rencontre de la CVC avec les parties en conflits des villages de Nasso et de Kokorowé

Localisation de l'expérience

L'expérience s'est déroulée dans quatre communes pilotes du Burkina Faso, à savoir Ouahigouya, Bobo-Dioulasso (Arrondissement 7), Kampti et Fada N'Gourma, dans le cadre du projet FASOVEIL.

Ces communes, représentatives de contextes ruraux et urbains à forte pression foncière, ont été choisies pour expérimenter un modèle de participation citoyenne appliqué à la gestion foncière locale.

Les actions ont mobilisé un ensemble d'acteurs : les Cellules de Veille Citoyenne (CVC), les OSC locales, les services techniques déconcentrés (Domaines, Urbanisme, Impôts), les autorités municipales, ainsi que les groupes spécifiques (femmes, jeunes, personnes déplacées internes).

La coordination du dispositif a été assurée par la Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP) en collaboration avec le Secrétariat Général de la CJP-Burkina, avec un appui méthodologique et institutionnel du projet FASOVEIL.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

La Commission épiscopale Justice et Paix du Burkina (CJP-Burkina) est une organisation catholique d'inspiration sociale, engagée depuis sa création en 2003, dans la promotion de la justice sociale, du dialogue et de la paix durable.

Elle œuvre pour la consolidation de la démocratie, le respect des droits humains et la participation citoyenne à la gouvernance publique.

Forte de son ancrage territorial à travers les Coordinations Diocésaines Justice et Paix (CDJP), la CJP-Burkina intervient sur des thématiques variées : prévention des conflits, médiation communautaire, cohésion sociale et gouvernance locale.

Dans le cadre du projet FASOVEIL, elle a mis en place un dispositif citoyen inédit : les Cellules de Veille Citoyenne (CVC), véritables passerelles entre les citoyens et l'administration foncière.

Contexte de l'intervention

Au Burkina Faso, la question foncière est l'une des principales sources de tension sociale.

Les conflits liés à la terre sont récurrents, souvent exacerbés par la méconnaissance des textes juridiques, la lenteur administrative, la pratique du dualisme et le manque de transparence dans le traitement des dossiers.

Face à ces défis, la CJP-Burkina a constaté un besoin urgent de renforcer le dialogue entre citoyens et autorités et de créer des mécanismes de suivi citoyen pour améliorer la gouvernance foncière.

C'est dans ce contexte que, avec l'appui du projet FASOVEIL, la CJP-Burkina a lancé une initiative visant à renforcer la participation des citoyens à la gestion foncière, à travers la mise en place et l'accompagnement de Cellules de Veille Citoyenne (CVC).

Description de l'expérience

Mise en place et renforcement des CVC

La CJP-Burkina a commencé par constituer et former des CVC locales dans les quatre communes d'intervention.

Les membres, choisis par les faîtières d'OSC locales, ont été présentés officiellement aux autorités locales lors des cadres de redevabilité.

Chaque CVC, composée de huit membres, représente diverses catégories sociales : jeunes, femmes, personnes déplacées internes, chefs coutumiers, représentants religieux et OSC locales.

Les formations ont porté sur :

- La loi n°034-2009/AN sur le régime foncier rural,
- Les procédures d'attestation de cession et d'attribution provisoire,
- Les mécanismes de prévention et de résolution des conflits fonciers,
- La collecte numérique des données à l'aide de smartphones.



Photo 2 : Formation des membres CVC de la Commune de Ouahigouya

Cette montée en compétence a permis aux CVC de devenir des acteurs de veille, d'intermédiation et de plaidoyer crédibles auprès des services techniques et des autorités locales.

Mise en œuvre des actions de suivi et de médiation

Les CVC ont entrepris diverses actions marquantes :

- Collecte de données locales sur les pratiques foncières, notamment les lenteurs administratives et les cas de transactions irrégulières ;
- Rencontres de dialogue avec les services des Impôts, du Cadastre et de l'Urbanisme pour identifier les goulots d'étranglement dans la délivrance des documents fonciers ;
- Organisation de journées de redevabilité au cours desquelles les autorités communales ont présenté publiquement leurs bilans et pris des engagements concrets devant les citoyens.

Deux exemples emblématiques illustrent la portée du dispositif :

- À Ouahigouya, les membres de la CVC ont interpellé la Direction Régionale des Impôts sur dix dossiers de cessions provisoires bloqués depuis 2021. À la suite de leur plaidoyer, le Directeur régional s'est personnellement engagé à relancer les services concernés, entraînant la résolution de plusieurs cas, dont celui d'un citoyen convoqué le 10 juillet 2025 pour finaliser ses formalités.
- À Bobo-Dioulasso, la CVC a joué un rôle déterminant dans la médiation du conflit foncier opposant les villages de Nasso et Kokorowé, 48 heures avant une échéance qui risquait de dégénérer en affrontement. Grâce à la rencontre facilitée par la CVC, les parties ont trouvé un terrain d'entente et se sont engagées à poursuivre le dialogue.

« La rencontre organisée par la CVC a permis d'apaiser les tensions. À notre retour, nous avons réfléchi à la meilleure manière de résoudre le problème afin qu'il ne devienne plus une source de conflit entre nous. » ***Robert Sanou, Protagoniste, Village de Kokorowé***

Par ailleurs, la CJP-Burkina a lancé la plateforme numérique *« Veille Foncière CJP-Burkina »*, permettant la remontée en temps réel des informations collectées par les CVC et favorisant une interaction directe entre citoyens et services techniques. Un citoyen de la ville de Bobo-Dioulasso a posé sa préoccupation sur ladite plateforme. Grâce à l'accompagnement de la CVC de Bobo-Dioulasso, celui-ci a été informé sur le niveau d'avancement de son dossier et a appris que son dossier ne répondait pas aux exigences de la loi. Ce qui lui a permis de reprendre la procédure.

« J'ai déposé mes dossiers fonciers depuis janvier 2022 et j'ai payé toutes les taxes. En 2023, je suis retourné aux impôts, où l'on m'a informé que mon dossier avait été transféré à Ouagadougou. Après avoir consulté la plateforme, j'y ai exposé mon problème. La CVC m'a alors mis en contact avec M. Sanou. Grâce à son intervention, j'ai découvert que mon dossier avait été rejeté suite à un avis défavorable de l'Urbanisme. Trois ans après le dépôt, je n'avais pourtant reçu aucun retour. C'est également grâce à l'intervention de la CVC que j'ai appris qu'une partie de mon terrain était impactée par la voie de contournement. J'ai donc pu reprendre le dossier en tenant compte de cette contrainte et en modifiant la destination du projet, conformément aux recommandations du service de l'Urbanisme. Sans la plateforme, je n'aurais jamais su que mon dossier se trouvait toujours à Bobo, alors qu'on m'avait affirmé qu'il était en cours de traitement à Ouagadougou. » **Salam Sebgo, Citoyen de Bobo Dioulasso**

Les effets observés se situent à plusieurs niveaux :

1. Amélioration de la transparence et de la redevabilité

- Les CVC ont contribué à identifier et documenter les lenteurs administratives, à proposer des solutions concrètes et à favoriser la communication interservices.
- Les journées de redevabilité ont poussé les autorités locales à rendre compte publiquement de leur gestion, rétablissant un climat de confiance entre citoyens et administration.

2. Prévention et résolution des conflits fonciers

- Les actions de médiation menées par les CVC ont permis d'éviter des tensions communautaires et de préserver la paix sociale, notamment à Bobo-Dioulasso.

3. Renforcement de la participation citoyenne

- Les citoyens ordinaires se sentent désormais mieux informés et davantage impliqués dans le suivi des politiques foncières.
- Les autorités locales reconnaissent la valeur ajoutée du suivi citoyen, désormais perçu comme un appui plutôt qu'une opposition.

Enseignements tirés

➢ Originalité

L'expérience démontre qu'une cellule citoyenne locale, bien formée et connectée aux institutions, peut devenir un acteur crédible de gouvernance foncière, capable de prévenir les tensions et de fluidifier les procédures administratives.

La CVC constitue une véritable alternative à la résolution des conflits fonciers. Contrairement à la Commission de Conciliation Foncière Villageoise (CCFV), qui ne peut pas s'auto-saisir d'un cas de conflit foncier rural, la CVC n'est pas soumise à cette contrainte et s'appuie sur des données collectées directement auprès des populations. De plus, elle est composée d'acteurs indépendants, sans lien avec le conflit ni avec les parties concernées. Dans cette perspective, la CVC peut contribuer à apaiser les conflits fonciers ouverts et accompagner les parties dans la saisine des instances légales compétentes.



Photo 3 : *Rencontre des membres CVC avec la CCFV du village de Nasso / Bobo Dioulasso*

➢ Facteurs de succès

- La qualité du plaidoyer fondé sur des données factuelles et vérifiées.
- L'engagement des autorités locales à répondre aux interpellations citoyennes.
- Le renforcement continu des capacités des CVC et la mise en réseau avec les services techniques.
- L'utilisation d'outils numériques pour la collecte et le partage des informations.

➢ Impact

Le dispositif a contribué à une plus grande transparence dans la gestion foncière et à une réduction des conflits liés à la terre.

Il a également renforcé la confiance mutuelle entre administration et citoyens, créant les conditions d'une gouvernance foncière plus apaisée.

- **Durabilité**

Les CVC, désormais reconnues par les autorités locales, disposent d'un ancrage communautaire solide et d'une autonomie de fonctionnement progressive grâce à leurs partenariats avec la CJP-Burkina et les services techniques.
La plateforme numérique « Veille Foncière » constitue un levier durable de communication et de veille.

- **Reproductibilité**

Le modèle peut être reproduit dans d'autres communes ou secteurs sensibles (exploitation minière, gestion de ressources naturelles) où la transparence et la concertation sont essentielles à la stabilité sociale.

- **Passage à l'échelle**

L'expérience locale nourrit aujourd'hui la réflexion nationale sur la réforme agraire et foncière et la loi sur la promotion immobilière, auxquelles la CJP-Burkina a activement contribué.

Les rapports et données issus des CVC ont d'ailleurs été sollicités par la Commission ad hoc d'enquête parlementaire sur le foncier rural.

Perspectives / Évolutions / Défis

Les principaux défis identifiés concernent :

- La pérennisation des CVC par un appui institutionnel et financier durable ;
- Le renforcement de la confiance citoyenne dans les dispositifs participatifs ;
- La digitalisation complète de la veille foncière pour améliorer la remontée d'informations.

Les prochaines étapes envisagées incluent :

- L'extension du dispositif à d'autres communes à fort risque de conflit foncier ;

La mise en place d'un cadre national de concertation entre OSC et services publics sur la gouvernance foncière.

Fiche 9 - Cadre de Dialogue et de Propositions Citoyennes : des citoyens en vigie pour plus de redevabilité au niveau local



Localisation de l'expérience

L'expérience a été menée entre mars 2024 et septembre 2025 dans quatre régions du Burkina Faso : le Nando, les Koulsé, le Goulmou et le Yaadga.

Ces territoires ont été choisis pour leur diversité géographique et institutionnelle, mais aussi pour leurs défis communs : faible participation citoyenne, manque de coordination des OSC locales, et insuffisance d'ancrage des politiques publiques dans les réalités locales.

Le processus a impliqué les Conseils régionaux des organisations de la société civile (CROSC), les Directions régionales de l'Économie et de la Planification (DREP), les OSC locales, ainsi que des autorités administratives, religieuses et coutumières.

Sous la coordination du Conseil National des Organisations de la Société Civile du Burkina Faso (CNOSC/BF) et avec l'appui du projet FASOVEIL, ces régions ont servi de laboratoire d'expérimentation participative pour un modèle novateur : les Cadres de Dialogue et de Propositions Citoyennes (CDPC).

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Créé en 2011, le CNOSC/BF est la faîtière nationale des organisations de la société civile burkinabè.

Il fédère plusieurs plateformes régionales, réseaux et organisations œuvrant dans les domaines de la gouvernance, de la redevabilité, du développement local et des droits humains.

Sa mission est de promouvoir une société civile forte, structurée et influente, capable de participer efficacement à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques.

À travers le projet FASOVEIL, le CNOSC/BF a voulu relever un défi central : structurer la participation citoyenne et transformer la dispersion des initiatives locales en une force collective d'influence.

Cette ambition s'est matérialisée par la création des Cadres de Dialogue et de Propositions Citoyennes (CDPC), véritables mécanismes régionaux de veille, d'analyse et de plaidoyer citoyen.

Contexte de l'intervention

Avant 2024, la participation des OSC locales aux cadres de concertation régionaux (CRD) et aux processus de planification publique restait marginale, souvent ponctuelle et peu structurée.

« Avant le CDPC, la société civile n'avait qu'un rôle ponctuel et limité. Avec le CDPC, elle dispose d'un cadre permanent pour suivre les politiques locales, formuler des recommandations et renforcer transparence et redevabilité. Ce dispositif transforme son rôle : d'invitée, elle devient actrice du suivi citoyen, ce qui redonne confiance aux populations. » ***M. NADIEBA / Association Buamiyaba, Point focal de BURCASO dans la région du Gourma***

Les contributions citoyennes, bien que nombreuses, souffraient d'un manque de coordination, d'une faiblesse technique dans l'analyse des politiques et d'une faible circulation de l'information entre niveaux régional et national.

La conséquence : une société civile dynamique mais peu audible dans les processus décisionnels.

Face à cette situation, le CNOSC/BF a jugé nécessaire de doter la société civile au niveau régional, d'un outil permanent et structuré pour renforcer sa capacité d'influence et de veille.

C’est dans ce contexte que sont nés les CDPC, instruments destinés à fédérer les dynamiques locales, à renforcer les capacités d’analyse et à instaurer un dialogue citoyen institutionnalisé avec les autorités publiques.

Description de l’expérience

Une méthodologie participative et structurée

Le CNOSC/BF a conduit la mise en place des CDPC à travers une démarche ascendante et concertée.

Une feuille de route nationale a d’abord été élaborée avec les démembrements régionaux, définissant les étapes de création, de formation et d’opérationnalisation. Des ateliers régionaux de mise en place ont ensuite été organisés sous la présidence des DREP et l’animation des équipes techniques du CNOSC/BF, réunissant environ 20 OSC locales par région.

Ces ateliers ont permis :

- D’harmoniser les visions entre OSC, autorités locales et services déconcentrés ;
- De définir les modalités de fonctionnement des CDPC ;
- D’adopter une charte commune garantissant la transparence et la cohérence du dispositif.

Les CDPC sont composés de représentants d’OSC reconnues pour leur ancrage communautaire, leur expérience en plaidoyer et leur crédibilité institutionnelle. Chaque région dispose ainsi d’un noyau opérationnel capable de produire des analyses, de formuler des propositions et de participer activement aux instances de concertation.

2. Le renforcement des capacités et la production de savoirs citoyens

Les membres des CDPC ont bénéficié d’un programme de formation intensif élaboré par le CNOSC/BF avec l’accompagnement du Laboratoire Citoyennetés sur :

- Le suivi citoyen des politiques publiques,
- L’analyse budgétaire locale,
- La collecte et le traitement de données,
- La rédaction de notes contributives et de plaidoyer.

Ces formations ont transformé les CDPC en producteurs d’évidence. En moins d’un an, les cadres ont élaboré :

- 8 notes contributives et de plaidoyer transmis aux autorités régionales,

- 4 rapports alternatifs régionaux de suivi de mise en œuvre du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD),
- 4 rapports de collecte de données sur des thématiques prioritaires pour les communautés.

Thématiques prioritaires

1- Délivrance des services publics : gratuité des soins dans les établissements sanitaires publics, gratuité de l'éducation dans les établissements publics, subventions des intrants agricoles

2- Gouvernance locale : dotation de vivres au profit des cantines scolaires au primaire, dotation et subvention de l'État aux collectivités locales

3- Actions humanitaires et prises en charge des personnes vulnérables : assistance alimentaire aux personnes vulnérables, victimes de catastrophes et de crises humanitaires (SP CONASUR[2], CORESUR[3], COPRESUR[4] et CODESUR[5]), vente de vivres à prix subventionnés (SONAGESS[6])

4- Foncier, prévention et gestion des conflits : politique nationale de sécurisation foncière en milieu rurale, mise en place des structures comme l'OREPREGEC[7], ODEPREGEC[8] pour la gestion des conflits communautaires

Ces productions ont alimenté les sessions des Délégations Spéciales, les revues régionales et les journées de redevabilité, marquant une présence active et reconnue de la société civile dans les débats publics.

Une influence grandissante sur la gouvernance locale

Les interpellations formulées par les CDPC ont produit des effets tangibles :

- Plusieurs propositions citoyennes ont été intégrées dans les plans régionaux de développement ;
- Des engagements publics ont été pris par des autorités locales lors des forums de redevabilité ;
- La coordination entre OSC et institutions déconcentrées s'est considérablement améliorée.

Quelques engagements pris par les autorités administratives

Région des Koulsé : Éducation

[2] Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
[3] Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
[4] Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
[5] Conseil Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
[6] Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité alimentaire
[7] Observatoire Régional de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires
[8] Observatoire Départemental de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires

Le Directeur Régional de l'Enseignement Post-Primaire et Non Formelle (DREPPNEF) s'est engagé à assurer la disponibilité des versions physiques des manuels des nouveaux curricula dans la région d'ici à octobre 2025.

Région des Koulsé : Santé

Le Directeur Régional de la Santé a pris l'engagement, au cours de la revue à mi-parcours du CRD 2025, de résoudre les difficultés liées aux paiements des Agents de Santé à Base Communautaire (ASBC). Il s'est notamment engagé à communiquer sur les goulots d'étranglement, en clarifiant les conditions de réception des paiements, afin d'atténuer les obstacles rencontrés par les ASBC dans la région.

Région du Gourma : Agriculture

À l'issue de la revue à mi-parcours du CRD 2025, le Directeur Régional de l'Agriculture a pris l'engagement de collaborer étroitement avec le CDPC pour améliorer la gestion et la disponibilité des intrants agricoles dans la région.

La relation entre la société civile et les gouverneurs, les DREP et les responsables de collectivités territoriales est désormais plus structurée, fondée sur la preuve, la compétence et le respect mutuel.

Les CDPC sont devenus des espaces légitimes de veille et d'influence citoyenne, reconnus par les institutions régionales comme des partenaires techniques et sociaux de la gouvernance.

Résultats obtenus

Les acquis de cette initiative sont multiples :

Structuration et montée en compétence de la société civile

Les OSC locales ont désormais des cadres formels d'expression, d'analyse et de plaidoyer.
Les CDPC ont permis de structurer la participation citoyenne, en la rendant plus méthodique et plus cohérente.

2. Amélioration du dialogue entre citoyens et autorités

Les CDPC ont favorisé un dialogue apaisé et constructif avec les administrations déconcentrées.
Les échanges reposent désormais sur des arguments techniques et des données collectées localement, plutôt que sur des perceptions ou revendications isolées.

3. Influence sur les politiques locales

Les propositions issues des CDPC ont contribué à améliorer la planification régionale et à réorienter certaines priorités de développement.

La participation des OSC a été renforcée dans les différents cadres de concertation, ce qui renforce la légitimité de leurs actions

Enseignements tirés

➢ **Originalité**

Le CNOSC/BF a introduit un modèle inédit de concertation citoyenne structurée, en créant un mécanisme pérenne de veille et d'influence politique locale. Les CDPC incarnent une innovation démocratique où la société civile devient coproductrice des politiques publiques.

➢ **Facteurs de succès**

- Leadership national du CNOSC/BF et accompagnement rapproché des équipes régionales.
- Adhésion forte des OSC locales et reconnaissance institutionnelle des CDPC.
- Méthodologie participative et transparente favorisant la cohérence et la redevabilité.
- Production régulière de données et de notes contributives, gages de crédibilité.

➢ **Impact**

L'expérience a contribué à renforcer la gouvernance participative locale, à professionnaliser le plaidoyer citoyen et à repositionner la société civile comme acteur stratégique de développement.

➢ **Durabilité**

La charte adoptée par les CDPC et la coordination assurée par le CNOSC/BF posent les bases d'un dispositif durable, reproductible et institutionnalisable.

➢ **Reproductibilité**

Le modèle des CDPC peut être adapté à d'autres régions et thématiques (santé, éducation, environnement), dès lors qu'il s'appuie sur une faîtière légitime et un ancrage local fort.

➢ **Passage à l'échelle**

-

Perspectives / Évolutions / Défis

Malgré ses avancées, le dispositif fait face à quelques défis :

- Irrégularité dans la disponibilité des données locales,
- Ressources financières limitées,
- Niveau d'engagement variable entre régions.

Pour consolider les acquis, le CNOSC/BF prévoit :

- Un accompagnement technique renforcé des CDPC,
- La mobilisation de financements pluriannuels,
- La valorisation des résultats à travers des publications, des échanges interrégionaux et des productions audiovisuelles.

En initiant les CDPC, le CNOSC/BF a démontré qu'il est possible de réconcilier expertise citoyenne et action publique.

Son pari de départ - structurer la participation - s'est transformé en une réussite collective : une société civile plus forte, plus unie et plus influente.

Fiche 10 - Synergie médiatique pour la coproduction de contenus citoyens : l'expérience du Studio Yafa et ses partenaires



Photo 4 : Émission en cours de réalisation dans le studio de la radio Laafi, à Zorgho

Localisation de l'expérience

L'expérience de co-production médiatique s'est déroulée de 2023 à 2025 au Burkina Faso, dans plusieurs régions marquées par l'insécurité et la fragilité économique du secteur médiatique, notamment à Ouahigouya, Dédougou, Fada N'Gourma et Tenkodogo.

Elle a impliqué 39 radios communautaires partenaires, coordonnées par le Studio Yafa de la Fondation Hirondelle, en collaboration avec l'Union Nationale de l'Audiovisuel Libre du Faso (UNALFA).

Ces radios, réparties sur l'ensemble du territoire national, ont constitué le réseau d'action du groupe Médias du projet FASOVEIL, destiné à renforcer la production d'une information de qualité au service de la redevabilité citoyenne.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

La Fondation Hirondelle, à travers son antenne burkinabè Studio Yafa, est une organisation internationale reconnue pour sa mission d'appui aux médias dans les contextes fragiles.

Elle œuvre depuis 2019 au Burkina Faso pour promouvoir un journalisme responsable, pluraliste et porteur de solutions, notamment à travers la production d'émissions radiophoniques, de contenus numériques et la formation continue des journalistes.

Quant à l'UNALFA, elle est une faîtière nationale regroupant des médias audiovisuels privés et communautaires, engagée dans la défense de la liberté de presse et le renforcement des capacités professionnelles des radios locales.

En s'associant au projet FASOVEIL, les deux structures ont combiné leurs expertises pour répondre à un même défi : restaurer la confiance entre médias et citoyens par la qualité, la collaboration et la proximité.

Contexte de l'intervention

Entre 2022 et 2023, le Burkina Faso traversait une période d'instabilité marquée par l'insécurité croissante, la prolifération de fausses informations et la précarité économique des médias.

Dans les zones rurales, l'accès à une information fiable était très limité, aggravé par la rareté des moyens de production et le manque de formation continue des journalistes.

Les radios communautaires, pourtant essentielles à la cohésion sociale, peinaient à produire des contenus professionnels et à maintenir la confiance des auditeurs.

Face à ce constat, la Fondation Hirondelle et l'UNALFA, à travers la composante « Médias » du projet FASOVEIL, ont misé sur une approche innovante : la co-production médiatique comme outil d'apprentissage, de solidarité professionnelle et de transformation structurelle.

Description de l'expérience

Une approche novatrice : apprendre en produisant

Plutôt que d'organiser des formations classiques, Studio Yafa a ouvert ses salles de rédaction aux journalistes des radios communautaires pour des immersions pratiques. Chaque session d'une semaine permettait aux participants :

- De participer aux conférences de rédaction de Studio Yafa,
- De concevoir et co-produire des reportages et émissions,
- D'être accompagnés par des journalistes formateurs expérimentés,
- D'évaluer collectivement leurs productions.

L'objectif était double :

- Renforcer les compétences journalistiques, éthiques et techniques des radios communautaires,
- Créer un réseau professionnel collaboratif capable de mutualiser les productions.

Les thématiques abordées allaient du traitement de l'information sensible à la sécurité numérique, en passant par le fact-checking, la production radiophonique de qualité et la narration sensible au genre.

Cette approche a transformé les participants en coproducteurs à part entière, conscients de la valeur de leurs contributions et porteurs d'une nouvelle exigence professionnelle.

« Les formations ont renforcé mes capacités et celles de la radio de façon radicale. Ce que je faisais et que j'appelais reportages étaient une compilation de sujets qui au finish n'exprimaient pas de message. Il y avait une confusion des genres rédactionnels, mais aujourd'hui, je sais faire un reportage de bout en bout, de la collecte de l'information avec ce qui accompagne comme ambiance, comme bruitage par exemple. » **Mohamed Lamine, Radio Salaki (Dédougou)**

La co-production comme levier de collaboration

Au fil des mois, la démarche a permis l'émergence d'un véritable réseau médiatique solidaire.
Chaque reportage produit en immersion n'était pas destiné à une seule radio, mais diffusé en syndication sur :

- Les 39 radios partenaires,
- Les plateformes digitales de Studio Yafa,
- Les sites web associés, tels que *Mousso News* ou *InfoH24*.

Cette mutualisation des contenus a favorisé une plus large couverture territoriale et une diversité linguistique accrue, rapprochant les médias des préoccupations réelles des communautés.

Les échanges entre journalistes issus de régions et de langues différentes ont également créé un esprit de corps inédit au sein du paysage médiatique burkinabè.

Transformation des pratiques professionnelles

Les retombées ont été rapides et visibles :

- Hausse de la qualité éditoriale et de la rigueur dans le traitement de l'information ;
- Enrichissement des grilles de programmes et meilleure structuration des émissions ;

- Augmentation de l'audience grâce à des contenus mieux adaptés aux attentes locales ;
- Renforcement de la crédibilité des radios partenaires auprès du public.

« Chaque soir en écoutant Yafa Soir, nous parvenons à faire le tri des informations vraies. Nous savons que les partenaires de Studio Yafa sont des médias sérieux et ils ne vont pas véhiculer des fausses informations »
Auditeur (Propos recueillis au cours d'une séance de focus-group à Fada N'Gourma)

Certaines radios ont également repensé leur gouvernance interne en impliquant leurs auditeurs, jeunes, femmes, autorités locales dans l'élaboration de leurs grilles de programmes, renforçant ainsi la participation citoyenne et la pertinence sociale des contenus diffusés.

« Les connaissances sur la grille des programmes ont changé la façon de faire de la radio. Avant la formation, elle s'inspirait de ce que d'autres radios faisaient, du copier-coller en somme. Aujourd'hui, avec la formation, elle a été outillée pour élaborer sa propre grille de programme et le fait de façon participative avec la mairie, le personnel de la radio, le comité de gestion de la radio, les auditeurs, les jeunes et les femmes représentés »
Journaliste, Radio Solidarité (propos* recueillis au cours de l'administration d'un questionnaire d'étude à *Ouahigouya)

Une capacité d'adaptation en contexte difficile

L'insécurité et les contraintes logistiques ont obligé les équipes à développer des solutions ingénieuses :

- Recours à des correspondants locaux pour accéder aux zones à risque,
- Communication à distance et travail collaboratif en ligne,
- Réorientation prudente des sujets sensibles pour informer sans exposer,
- Production hybride entre terrain et studio.

Cette adaptabilité est devenue elle-même une compétence transférée, contribuant à renforcer la résilience des médias dans des environnements instables.

Résultats obtenus

Résultats techniques et éditoriaux

- Plus de 100 reportages et émissions co-produits et diffusés à l'échelle nationale.
- Amélioration tangible de la qualité sonore et rédactionnelle des productions.
- Diversification des formats (reportages, débats, podcasts, capsules web).

Résultats organisationnels et humains

- Création d'un réseau solidaire de 39 médias communautaires.
- Hausse de l'estime professionnelle des journalistes locaux.
- Renforcement de la collaboration interrégionale entre radios et médias numériques.

Résultats sociétaux

- Rétablissement de la confiance entre citoyens et médias communautaires.
- Circulation d'informations vérifiées et contextualisées, contribuant à réduire la désinformation.
- Appropriation communautaire des médias, devenus des espaces d'expression collective.

Enseignements tirés

➢ **Originalité**

L'expérience prouve qu'il est possible de renforcer les médias dans des contextes fragiles par la coproduction et non par la simple formation descendante. Elle consacre un modèle où l'apprentissage se fait dans l'action, à travers des productions concrètes et partagées.

➢ **Facteurs de succès**

- Approche pratique et inclusive centrée sur la collaboration.
- Soutien technique continu de Studio Yafa.
- Confiance accordée aux journalistes locaux comme acteurs à part entière du changement.
- Diversité linguistique et thématique favorisant l'appropriation et la créativité.

➢ **Impact**

Les médias partenaires sont devenus plus professionnels, autonomes et crédibles. Leur capacité à informer avec rigueur dans un contexte de crise contribue à assainir le débat public et à renforcer la cohésion sociale.

➢ **Durabilité**

Les compétences acquises, les réseaux constitués et les contenus produits constituent un capital immatériel durable.

Le modèle de co-production est désormais intégré dans les pratiques du Studio Yafa et de plusieurs radios partenaires.

- **Reproductibilité**

L'expérience est réplicable dans d'autres contextes, notamment pour les médias communautaires d'Afrique de l'Ouest, confrontés aux mêmes défis de désinformation et de précarité économique.

- **Passage à l'échelle**

La Fondation Hirondelle prévoit la poursuite de la coproduction avec ses partenaires.

Perspectives / Évolutions / Défis

Les défis à venir concernent :

- La pérennisation du modèle économique des radios communautaires,
- La mobilisation de financements pour la production en réseau,
- Le soutien continu aux jeunes journalistes issus des immersions.

Les perspectives incluent :

- La création d'un hub de coproduction médiatique au sein de Studio Yafa,
- La valorisation des productions en podcast et sur les réseaux sociaux,
- La coopération régionale avec d'autres réseaux médiatiques africains.

En définitive, l'expérience FASOVEIL conduite par la Fondation Hirondelle et l'UNALFA illustre qu'en misant sur la collaboration, la pratique et la confiance, il est possible de rehausser la qualité du journalisme local et de réconcilier les médias avec leurs publics.

Fiche 11 - Le Rapport alternatif : Un instrument citoyen au service de la redevabilité publique au Burkina Faso

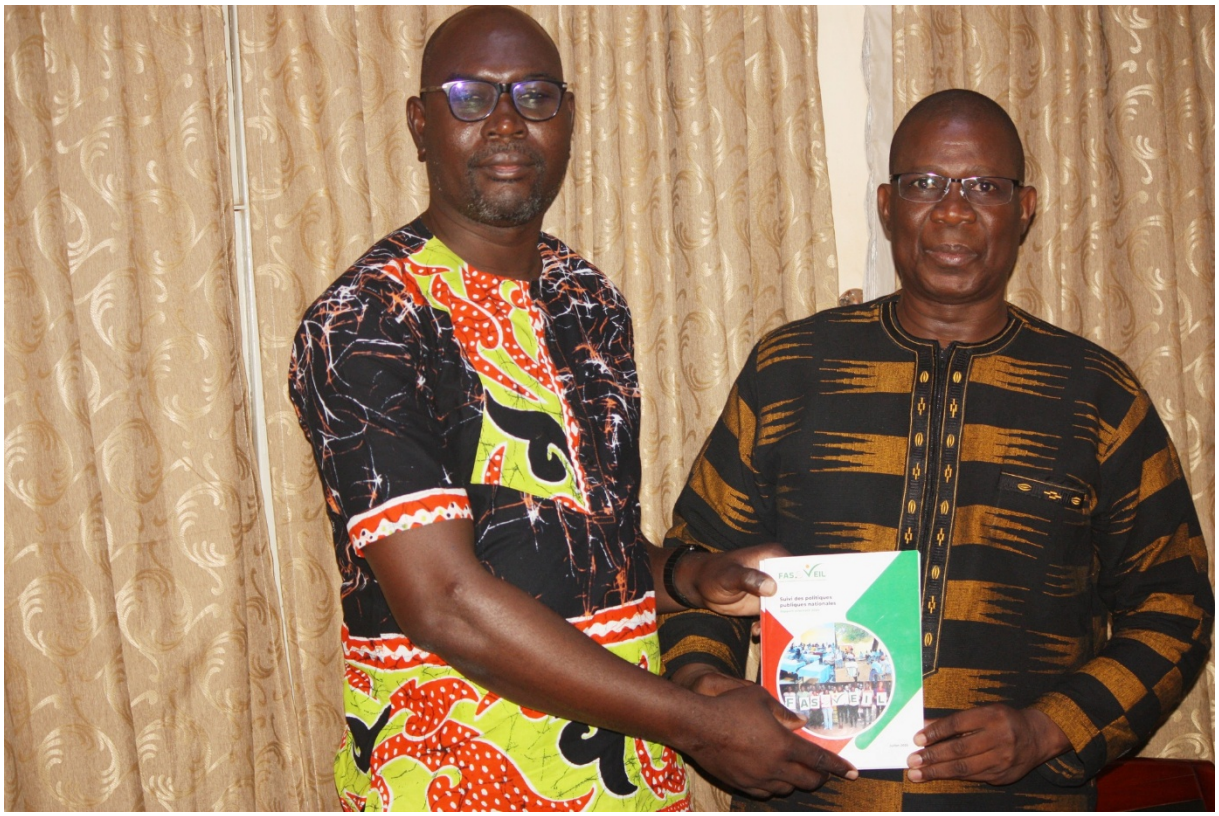


Photo 5 : Remise du Rapport Alternatif 2024 au gouverneur de la région du Goulmou

L'élaboration du Rapport alternatif s'est déroulée dans l'ensemble des **treize régions**[9] **du Burkina Faso**, grâce à un maillage territorial assuré par les organisations membres de la coalition (UNALFA[10], CNOSC/BF[11], SPONG[12]) et les quinze OSC partenaires du projet FASOVEIL.

Les activités ont impliqué :

- Des structures étatiques locales : services déconcentrés, gouvernorats, communes, directions régionales techniques.
- Des communautés de base situées aussi bien en zones urbaines qu'en zones rurales et parfois difficiles d'accès en raison du contexte sécuritaire.

La diversité des contextes régionaux a fortement influencé la dynamique opérationnelle, rendant le processus à la fois exigeant et représentatif de la complexité du pays.

[9] Le Rapport alternatif a été élaboré en 2024, bien avant le redécoupage du territoire du Burkina Faso en 17 régions, en juillet 2025
[10] Union nationale de l'Audiovisuel libre du Faso
[11] Conseil national des Organisations de la Société civile du Burkina Faso
[12] Secrétariat permanent des Organisations de la Société civile

Brève présentation des organisations porteuses de l'expérience

Le Rapport alternatif est porté par une coalition de trois grandes faîtières nationales - UNALFA, CNOSC/BF et SPONG - appuyées par quinze OSC réparties dans les treize régions du Burkina Faso. La coordination technique et méthodologique du processus a été assurée par le Laboratoire Citoyennetés, un centre de recherche-action reconnu pour son expertise en gouvernance publique, participation citoyenne et analyse des politiques publiques.

Créé en 2004, le Laboratoire Citoyennetés accompagne les acteurs publics et citoyens dans l'amélioration de la qualité de la gouvernance. Il développe des outils de veille citoyenne, réalise des études de référence et soutient les dynamiques locales de dialogue entre autorités et populations. Son rôle dans FASOVEIL a été déterminant : il a structuré la démarche, assuré l'harmonisation nationale des contributions et renforcé la rigueur des analyses produites.

Aux côtés du Laboratoire Citoyennetés, les faîtières ont apporté leur légitimité, leur capacité de mobilisation et leur ancrage territorial. Ensemble, elles ont permis de bâtir un mécanisme de suivi citoyen crédible, inclusif et représentatif, donnant au Rapport alternatif la robustesse et la portée nationale qui font aujourd'hui sa singularité.

Contexte de l'intervention

Depuis 2015, le Burkina Faso traverse une **crise multidimensionnelle** (sécuritaire, humanitaire, sociale, institutionnelle). Elle se caractérise par :

- La persistance de l'extrémisme violent ;
- Des déplacements de populations ;
- Une restriction de l'espace civique ;
- La reconfiguration ou la suspension d'activités d'OSC dans plusieurs zones ;
- Une fragilisation des mécanismes institutionnels de suivi des politiques publiques.

Malgré ces contraintes, la société civile a choisi l'engagement plutôt que le retrait. Dans le cadre du projet FASOVEIL, elle a initié une démarche ambitieuse visant à :

- Éclairer la mise en œuvre du Référentiel national de développement (RND) ;
- Examiner l'effectivité du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) ;
- Éclairer l'écart entre planification et réalité vécue ;
- Produire une lecture citoyenne accessible, crédible et utile au dialogue institutionnel ;
- Offrir aux institutions un miroir critique mais constructif.

Le Rapport alternatif s'est ainsi imposé comme un outil d'analyse, de dialogue et de redevabilité, légitimé par une méthodologie inclusive et un ancrage territorial profond.

Description de l'expérience

L'élaboration du Rapport alternatif s'est faite en plusieurs étapes complémentaires :

Renforcement des capacités des OSC

Les partenaires ont été formés au :

- Référentiel national de développement ;
- PA-SD et sa logique de résultats ;
- Suivi citoyen et collecte d'évidences ;
- Analyse des politiques publiques.

Cette formation a permis une appropriation collective du cadre d'intervention de l'État et une montée en compétence notable des OSC.

« Nous avons été renforcé(e)s sur le processus d'élaboration et de suivi des politiques publiques de développement au Burkina Faso. Nous avons notamment été renforcé(e)s sur l'élaboration du Plan national de développement, ses différents résultats attendus » ***Dr Aïda Dao, Chargée des études et de la recherche-action au CIFOEB***

Identification des actions publiques à suivre

Chaque OSC a sélectionné des actions du PA-SD pertinentes pour son territoire, constituant ainsi une grille d'observation harmonisée et comparable.

Collecte participative des données

Les équipes ont conduit :

- Des enquêtes auprès des communautés ;
- Des entretiens avec les services techniques ;
- Des consultations avec les bénéficiaires finaux ;
- Des échanges avec les autorités locales ;
- Des sondages traduits en langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé).

Cette approche a rendu les données plus accessibles, plus fiables, et mieux ancrées dans les réalités sociales.

« Quand nous collectons les données, nous allons d'abord vers ceux-là qui reçoivent l'argent pour faire le développement pour savoir quels sont les mécanismes par lesquels ils passent pour faire le développement. Il s'agit ici des plans locaux de développement. Ensuite nous allons vers qui nous faisons le développement, c'est-à-dire les populations bénéficiaires finales de l'action de développement » ***Jonas Hien, Directeur des programmes de l'ONG ORCADE***

« En plus de la validation de l'outil de collecte, nous avons traduit le questionnaire en français, en mooré, en dioula, en fulfulde pour permettre aux enquêteurs de parler dans la langue du répondant afin de mieux recueillir des informations fiables » ***Simon Pierre Douamba, Chargé de suivi-évaluation au CGD***

Co-analyse et consolidation collective

Un atelier national de co-production a réuni :

- Les OSC contributrices ;
- Les représentants de l'administration ;
- Des experts techniques ;
- Les médias partenaires.

Chaque contribution a été discutée et améliorée selon un esprit de consensus. Cette étape est devenue le cœur de la valeur ajoutée du Rapport alternatif.

Validation institutionnelle et restitution publique

Le document final a été :

- Validé par la société civile et les structures étatiques ;
- Présenté lors d'un atelier national ;
- Diffusé auprès des communautés, institutions et partenaires.

Cette validation multi-acteurs lui confère une légitimité forte, reconnue au plus haut niveau.

Résultats obtenus

Résultats institutionnels

- Adoption du Rapport alternatif comme référence citoyenne sur le suivi du RND.
- Renforcement de la reconnaissance des OSC dans les cadres de dialogue politiques.
- Implication active de la Primature et de structures étatiques clés (SEN-PND[13], DGAT[14], DGCOOP[15], SP-MABG[16]).
- Renforcement de la transparence dans l'action publique.

« Un tel rapport ne peut être élaboré sans un appui conséquent des structures étatiques. Il faut féliciter tous les acteurs qui ont permis, l'élaboration de ce rapport. Ces acteurs institutionnels ont permis à la société civile d'avoir des données, de participer à des espaces de discussion qui leur permettent de comprendre les politiques publiques pour pouvoir mieux les analyser, mieux formuler leurs propositions » ***Armand Joseph Kaboré, Secrétaire permanent du Laboratoire Citoyennetés***

Résultats techniques

- Collecte élargie d'évidences multi-sources, représentatives des 13 régions.
- Mise en place d'un dispositif collaboratif de co-analyse.
- Production d'un document structuré, consensuel et opérationnel.
- Mise à disposition d'informations citoyennes utiles à la décision publique.

Résultats sociaux

- Meilleure compréhension par les populations des politiques publiques.
- Renforcement de la confiance entre administration et citoyens.
- Inclusion accrue des communautés dans la discussion sur le développement.
- Voix unifiée et légitime de la société civile sur les politiques publiques.

Effets majeurs sur les politiques publiques

[13] Secrétariat exécutif national de la Politique nationale de développement

[14] Direction générale de l'Administration du territoire

[15] Direction générale de la Coopération

[16] Secrétariat permanent de la Modernisation de l'Administration et de la Bonne Gouvernance

Certaines recommandations du Rapport alternatif ont été directement intégrées dans l'action publique :

- Formation en droits humains des Volontaires pour la défense de la Patrie (VDP), pour renforcer l'éthique des interventions dans un contexte sécuritaire sensible.
- Mesures institutionnelles pour sortir le Burkina Faso de la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI)[17], notamment autour de la traçabilité et de la conformité.
- Augmentation et meilleure répartition des intrants agricoles subventionnés, répondant aux constats remontés par les régions.

Ces effets témoignent de l'influence réelle du Rapport alternatif sur la gouvernance nationale.

« Le Rapport est à la fois l'expression des préoccupations des citoyens à la base et une contribution essentielle à la transparence et à la redevabilité dans la gestion de la chose publique » ***Gouverneur de la région du Yaadga.***

Enseignements tirés

➢ Originalité

Jamais auparavant un mécanisme citoyen n'avait permis d'observer simultanément la mise en œuvre des politiques publiques dans les treize régions du pays. Cette couverture nationale a donné au Rapport alternatif une légitimité rare, à la fois technique et politique. Elle a montré qu'il était possible de produire une analyse collective, nuancée et informée, malgré les écarts de contextes et les défis sécuritaires.

➢ Facteurs de succès

Le leadership méthodologique du Laboratoire Citoyennetés, conjugué à l'implication constante des faitières et à la mobilisation des partenaires techniques, a permis au processus de se dérouler dans une dynamique d'apprentissage et de rigueur. L'adhésion des autorités, notamment de la Primature et des structures techniques nationales, a aussi constitué un levier déterminant : elle a montré que le Rapport alternatif ne s'opposait pas à l'État, mais l'accompagnait dans une logique constructive.

➢ Impact

En documentant les avancées comme les insuffisances, il a permis de remettre au centre de la discussion des sujets sensibles ou mal connus du grand public. Il a

[17] Le GAFI a retiré le Burkina Faso de sa liste grise, le 24 octobre 2025, en raison des progrès réalisés par le pays dans le renforcement des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

également renforcé les compétences analytiques des OSC, leur permettant non seulement de comprendre les politiques publiques, mais aussi de les questionner avec plus de profondeur et de crédibilité.

- **Durabilité**

Les outils de collecte et d'analyse développés dans ce cadre peuvent être réutilisés pour suivre d'autres politiques publiques — qu'il s'agisse d'éducation, de sécurité alimentaire, de protection sociale ou d'autres programmes nationaux. Les OSC ont désormais entre leurs mains un savoir-faire qui pourra être réinvesti au-delà du projet FASOVEIL.

- **Reproductibilité**

Le modèle peut être étendu à d'autres secteurs publics :

- Éducation,
- Sécurité alimentaire,
- Action humanitaire,
- Protection sociale.

- **Passage à l'échelle**

-

Perspectives / Évolutions / Défis

Malgré ses réussites, le processus du Rapport alternatif n'a pas été exempt de défis. Le contexte sécuritaire demeure le premier d'entre eux, limitant parfois l'accès au terrain et compliquant la collecte d'informations dans certaines localités. Les différences de capacités techniques entre les organisations partenaires ont également créé des disparités dans la qualité des données produites, obligeant à un travail d'harmonisation plus conséquent. Enfin, certaines thématiques, jugées trop sensibles dans le contexte actuel, ont dû être abordées avec prudence afin de ne pas mettre en danger les équipes ni compromettre l'esprit de consensus qui caractérise la démarche. Pour faire face à ces défis, les acteurs impliqués ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Là où l'insécurité empêchait la progression, les équipes ont travaillé avec les services déconcentrés pour recueillir des données complémentaires. Là où certaines organisations avaient des difficultés techniques, des appuis ciblés ont été fournis. Et lorsque des sujets risquaient de créer des tensions, le principe du *Do no harm* a servi de boussole pour garantir une démarche éthique et responsable.

À l'avenir, le potentiel du Rapport alternatif est immense. Les acteurs expriment le souhait de faire de ce document un **exercice récurrent**, aligné sur les cycles de planification nationale. Ils envisagent également de renforcer l'implication des autorités dès les premières étapes, afin d'accroître l'appropriation institutionnelle. D'autres pistes prometteuses concernent l'élargissement de l'outil : produire des versions simplifiées en langues nationales, utiliser la radio ou le format audiovisuel pour toucher

les populations, ou encore développer une plateforme numérique dédiée au suivi citoyen des politiques publiques.

Le Rapport alternatif n'est donc pas un aboutissement, mais un point de départ. Il ouvre la voie à une manière renouvelée de construire la gouvernance publique : une gouvernance où l'État et les citoyens avancent côte à côte, chacun jouant pleinement sa partition dans la recherche d'un développement juste, transparent et partagé.

Fiche 12 - Gouvernance minière au Burkina Faso : l'influence citoyenne dans l'adoption du nouveau code minier



Photo 1 : Présentation de la nouvelle réglementation minière du Burkina Faso aux acteurs du secteur lors d'un atelier organisé par l'ONG ORCADE

Localisation de l'expérience

L'expérience s'est déroulée au niveau national, principalement à Ouagadougou, siège des institutions parlementaires et ministérielles, mais ses effets se répercutent dans l'ensemble des zones minières du Burkina Faso.

L'action de plaidoyer menée par l'Organisation pour le Renforcement des Capacités de Développement (ORCADE) s'est étendue à travers un dialogue constant entre l'État, les communautés minières, les organisations de la société civile et les médias, dans un esprit de concertation et de réforme inclusive.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Créée en 2001, l'ONG ORCADE est une organisation de la société civile burkinabè spécialisée dans la gouvernance économique, la transparence budgétaire et la justice minière.

Depuis plus de deux décennies, elle se positionne comme un acteur de référence dans la promotion d'une gestion équitable et responsable des ressources naturelles. Son expertise reconnue par les institutions publiques et les partenaires internationaux en fait un interlocuteur incontournable sur les questions minières, budgétaires et de responsabilité sociale des entreprises.

Dans le cadre du projet FASOVEIL, l'ONG ORCADE a conduit une action d'envergure nationale visant à influencer la réforme du Code minier et la loi sur le contenu local,

afin que ces nouveaux textes traduisent les aspirations citoyennes en matière de justice économique, d'équité et de cohésion sociale.

Contexte de l'intervention

Le secteur minier burkinabè, pilier économique du pays, souffrait d'une gouvernance déficiente :

- recettes fiscales faibles malgré l'importance de la production aurifère ;
- forte dépendance vis-à-vis des investisseurs étrangers ;
- faible participation de l'État et des communautés locales aux bénéfices ;
- multiplication des conflits sociaux autour des sites d'exploitation.

Cette situation alimentait la méfiance et la frustration des populations riveraines qui ne percevaient pas les retombées promises par l'exploitation minière. Face à ce contexte, le gouvernement a engagé en 2023 une réforme complète du cadre légal et règlementaire du secteur, avec deux chantiers majeurs : la révision du Code minier qui était adopté en 2015 et l'élaboration d'une loi spécifique sur le contenu local dans le secteur minier.

Pour l'ONG ORCADE, cette période représentait une fenêtre d'opportunité historique pour faire entendre la voix citoyenne et influencer les nouvelles orientations du secteur.

Description de l'expérience

Une stratégie d'influence méthodique et documentée

Avec le soutien du projet FASOVEIL, l'ONG ORCADE a mobilisé une équipe d'experts et de consultants pour conduire une analyse approfondie du cadre juridique existant. Les travaux ont porté sur :

- Le Code minier adopté en 2015 et ses textes d'application ;
- La Stratégie nationale du contenu local ;
- Le Guide d'utilisation du Fonds minier de développement local ;
- Les textes communautaires (UEMOA, CEDEAO) ;
- Les codes miniers des pays comme le Mali, le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire.

Cette analyse comparative a permis d'identifier les insuffisances et les marges d'amélioration, servant de base à la formulation de propositions techniques précises. Les résultats ont été consignés dans des notes d'analyse et de plaidoyer, utilisées pour nourrir le dialogue avec les décideurs publics.

Une reconnaissance institutionnelle sans précédent

La rigueur du travail mené par l'ONG ORCADE a rapidement valu à l'organisation une reconnaissance officielle de son expertise.
Elle a été sollicitée par l'Assemblée législative de Transition (ALT) pour :

- Contribuer à l'analyse des projets de loi avant lors du processus de préparation d'adoption des lois soumis par le gouvernement ;
- Reverser une contribution écrite et argumentée ;
- Être auditionnée par la commission parlementaire chargée de la thématique minière.

Le Ministère en charge des mines a, de son côté, invité l'ONG ORCADE à présider l'atelier de validation des textes d'application du nouveau Code minier, confirmant ainsi son rôle de partenaire technique et de force de proposition crédible.

Ces espaces de dialogue ont permis à l'ONG ORCADE de faire passer ses messages d'influence, fondés sur des arguments économiques, juridiques et sociaux solides.

L'intégration des propositions dans les textes de loi

Les plaidoyers menés ont porté leurs fruits : plusieurs recommandations clés de l'ONG ORCADE ont été pris en compte dans le Code minier et la loi sur le contenu local, notamment :

- La création d'une réserve nationale d'or ;
- La suppression des exonérations fiscales en phase de production ;
- La possibilité pour l'État de percevoir son dividende en nature ;
- L'exclusion des personnes physiques de l'octroi de permis de recherche ;
- L'innovation dans la convention minière pour plus de flexibilité contractuelle ;
- La réduction de la durée des permis d'exploitation pour un meilleur contrôle public.

Ces avancées traduisent l'écoute que les décideurs ont sur les contributions citoyennes et la souveraineté économique du Burkina Faso. Elles améliorent aussi la transparence du secteur et favorisent une redistribution plus équitable des revenus miniers.

Résultats obtenus

Résultats institutionnels

- Adoption, le 18 juillet 2024, de la loi 016-2024/ALT portant Code minier du Burkina Faso, intégrant plusieurs recommandations citoyennes.

- Adoption, le 18 juillet 2024, de la loi 017-2024/ALT relative au contenu local dans le secteur minier au Burkina Faso, garantissant l'implication des entreprises et main-d'œuvre nationales.
- Reconnaissance publique de l'ONG ORCADE comme référence technique par l'ALT et le Ministère des mines.

Résultats économiques et sociaux

- **Meilleure redistribution des revenus miniers** à travers le Fonds minier de développement (FMD).
- **Participation accrue des communautés minières** dans la planification et l'utilisation des ressources du FMD.
- **Renforcement de la cohésion sociale** dans les zones d'exploitation grâce à une meilleure gouvernance du secteur.

Les actions menées par ORCADE au profit de notre CDVC ont porté leurs fruits. Aujourd'hui, dans la commune de Houndé, les femmes et les jeunes participent réellement à l'élaboration du Plan communal de développement, à son budget et au suivi de l'utilisation du Fonds minier de développement. Nous souhaitons bénéficier d'un accompagnement accru des partenaires pour continuer à renforcer les capacités des femmes afin qu'elles profitent davantage des revenus issus du secteur minier.



Virginie Paré, Membre du Comité de dialogue et de Veille citoyenne de Houndé

Résultats symboliques

L'expérience de l'ONG ORCADE illustre la force de l'expertise citoyenne lorsqu'elle s'appuie sur des données fiables, une méthodologie rigoureuse et un dialogue constructif avec les pouvoirs publics.

Enseignements tirés

➢ **Originalité**

L'expérience de l'ONG ORCADE se distingue par sa capacité à combiner plaidoyer citoyen et expertise technique, démontrant que les OSC peuvent influencer les politiques publiques en produisant des arguments étayés plutôt qu'en recourant à la confrontation.

- **Facteurs de succès**

 - Crédibilité institutionnelle de l'organisation, bâtie sur des années d'engagement.
 - Partenariats stratégiques avec les médias, les OSC locales et les communautés minières.
 - Alignement du plaidoyer sur les priorités nationales, facilitant l'écoute des décideurs.
 - Capacité d'analyse et de persuasion fondée sur des données concrètes et un langage soigné.

- **Impact**

Les réformes issues du plaidoyer de l'ONG ORCADE ouvrent la voie à un partage plus équitable des richesses minières et à un modèle de gouvernance inclusive, contribuant à la stabilité sociale et à la confiance entre l'État et les citoyens.

- **Durabilité**

La reconnaissance institutionnelle acquise et la participation de l'ONG ORCADE aux processus législatifs garantissent la pérennité de son influence et l'intégration durable de l'expertise citoyenne dans les réformes publiques.

- **Reproductibilité**

L'expérience peut être reproduite dans d'autres secteurs extractifs (carrières, hydrocarbures) ou dans d'autres domaines de politiques publiques, à condition d'allier rigueur, concertation et ancrage communautaire.

- **Passage à l'échelle**

L'expérience des contributions de l'ONG ORCADE mérite une mise à l'échelle afin d'instaurer une culture de bonnes pratiques en matière d'influence et de plaidoyer. Il s'agira de partager l'expérience pour une mise en œuvre effective réussie de la nouvelle réglementation minière.

Perspectives / Évolutions / Défis

Les défis à venir concernent :

- La mise en œuvre effective des réformes adoptées ;
- Le suivi de la redistribution des revenus miniers au niveau local ;
- Le renforcement des capacités des OSC locales pour le contrôle citoyen du secteur ;
- La poursuite du dialogue institutionnel pour consolider la confiance entre État et société civile.

Fiche 13 - Quand la preuve devient un outil de dialogue : le REN-LAC documente la corruption routière au Burkina Faso



Photo : *Les acteurs réunis lors de l'atelier de restitution des résultats de l'observation*

Localisation de l'expérience

L'expérience de documentation de la corruption routière a été conduite entre 2023 et 2024 sur les principaux axes routiers du Burkina Faso, ainsi qu'au sein des services de la Direction générale des Transports terrestres et maritimes (DGTTM) de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Cinq grands axes routiers ont servi de zones d'observation :

- Ouagadougou - Fada N'Gourma / Ouagadougou - Kaya / Ouagadougou - Ouahigouya
- Ouagadougou - Tenkodogo - Cinkansé (frontière Togo),
- Ouagadougou - Bobo-Dioulasso – Banfora - Niangoloko (frontière Côte d'Ivoire),
- Ouagadougou - Pô - Dakola (frontière Ghana),
- Ouagadougou - Bobo-Dioulasso - Koloko (frontière Mali).

L'initiative, soutenu par le Laboratoire Citoyennetés à travers le projet FasoVeil, a mobilisé une pluralité d'acteurs : les faîtières des transporteurs routiers (UCRB[18], OTRAF[19], AOCTAH[20]), les structures publiques (CONACFP[21], ONASER[22], DGTTM), les forces de sécurité intérieure, ainsi que les équipes d'observateurs citoyens du REN-LAC.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le Réseau national de Lutte anti-corruption (REN-LAC), créé le 20 décembre 1997, est une coalition d'organisations de la société civile engagée dans la prévention et la lutte contre la corruption au Burkina Faso.

Il s'est imposé au fil des années comme un acteur majeur de la gouvernance publique, à travers notamment :

- La publication annuelle du rapport sur l'état de la corruption ;
- La sensibilisation et le plaidoyer pour la transparence ;
- La mise en place de dispositifs citoyens de contrôle.

Dans le cadre du projet TEELENYA ("la droiture" en mandingue), mis en œuvre avec l'appui de FASOVEIL, le REN-LAC a développé une démarche de recherche-action inédite pour documenter les pratiques de corruption routière et promouvoir un dialogue apaisé entre citoyens et institutions.

Contexte de l'intervention

Depuis plusieurs années, les services de sécurité et du transport figurent parmi les services perçus par les citoyens comme étant les plus corrompus, selon les rapports annuels du REN-LAC sur l'état de la corruption au Burkina Faso.

Selon les cinq derniers rapports, la Police municipale, la Douane, la Police nationale et la Gendarmerie sont régulièrement classés dans le top 10 des mauvais élèves en termes de corruption

Top 10 des services les plus corrompus des cinq (5) dernières années				
2023	**2021**	**2020**	**2019**	**2018**
POLICE MUNICIPALE	POLICE MUNICIPALE	POLICE MUNICIPALE	POLICE MUNICIPALE	DOUANE
DOUANE	DOUANE	POLICE NATIONALE	DOUANE	POLICE MUNICIPALE

[18] **Union des Chauffeurs Routiers du Burkina**
[19] **Organisation des Transporteurs Routiers du Faso**
[20] **Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et halieutiques**
[21] **Coordination Nationale de Contrôle des Forces de Police**
[22] **Office National de la Sécurité Routière**

POLICE NATIONALE	POLICE NATIONALE	DOUANE	POLICE NATIONALE	DGTTM
DGTTM	ENSEIGNEMENT POST PRIMAIRE (6ème à 3ème)	DGTTM	DGTTM	GENDARMERIE
SANTÉ	DGTTM	GENDARMERIE	GENDARMERIE	POLICE NATIONALE
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (2nd à Tle)	SANTÉ	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	CCVA	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
IMPÔTS/DOMAINE	GENDARMERIE	Justice	EDUCATION NATIONALE	JUSTICE
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MAIRIE, etc.)	IMPÔTS/DOMAINE	ENSEIGNEMENT POST PRIMAIRE	Action sociale	SONAGESS
AGRICULTURE	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MAIRIE, etc.)	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	JUSTICE	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET POST PRIMAIRE
GENDARMERIE	ADMINISTRATION GENERALE	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (MAIRIE, etc.)	IMPÔT/DOMAINE	Mairie

Rackets lors des contrôles routiers, paiements informels pour l'obtention de documents de transport, lenteurs administratives et recours à des intermédiaires à la DGTTM sont les pratiques les plus indexées

Mais jusqu'ici, la plupart des griefs reposaient sur des perceptions et témoignages citoyens souvent contestés par les agents publics concernés.

Ces derniers soutenaient que les chiffres publiés ne reflétaient pas toujours la réalité du terrain.

Cette tension récurrente entre société civile et institutions a mis en évidence la nécessité d'une approche plus empirique et factuelle.

C'est dans cette optique que le REN-LAC a décidé de lancer une observation participative structurée, afin de documenter les faits et d'instaurer un dialogue fondé sur la preuve.

Description de l'expérience

Une méthodologie d'observation participative et rigoureuse

Sous la coordination du REN-LAC, une équipe d'observateurs a été déployée sur les cinq axes routiers principaux du pays.

Leur mission a consisté à :

- Observer discrètement les pratiques de perception d'argent illégale ;
- Enregistrer le comportement des agents lors des interactions avec les usagers ;
- Collecter les témoignages des transporteurs et passagers.

Parallèlement, des équipes ont observé les pratiques au sein de la DGTTM de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, notamment sur les procédures d'immatriculation, de délivrance de permis de conduire et de mutations de véhicules.

Les données ont ensuite été recoupées et analysées pour produire un rapport d'observation consolidé, distinguant les perceptions, les faits observés et les causes systémiques de la corruption.

Des constats alarmants mais objectivés

Les observations ont révélé une corruption routière systématique et organisée, entretenue par :

- Le pouvoir discrétionnaire des agents sur le terrain ;
- Le manque de contrôle hiérarchique ;
- La multiplication des check-points ;
- La tolérance sociale vis-à-vis de ces pratiques.

Sur certains tronçons, les observateurs ont identifié jusqu'à 15 points de contrôle sur 300 Km, avec des paiements informels récurrents exigés des chauffeurs.

Au niveau de la DGTTM, la lenteur administrative, les foules d'intermédiaires et les files d'attente interminables favorisent des pratiques de corruption dites "de facilitation".

Cette expression illustre parfaitement ce que le sociologue *Noël Pons* appelle le "système de la pile de dossiers", où la lenteur volontaire sert à créer le besoin de corruption.

Dialogue, sensibilisation et engagement des parties prenantes

Au-delà du constat, l'expérience a permis d'instaurer un dialogue inédit entre acteurs publics et société civile.

Les résultats ont été présentés lors d'un atelier national réunissant les ministères concernés, les faîtières du transport, les syndicats de chauffeurs et les médias.

Ces cadres ont favorisé :

- La reconnaissance institutionnelle du travail du REN-LAC ;
- La validation partagée des données ;
- La co-construction de pistes d'action pour réduire la corruption routière.

Le Laboratoire Citoyennetés à travers FASOVEIL a soutenu cette dynamique de dialogue, transformant une démarche de dénonciation en un outil d'apprentissage collectif.

Résultats obtenus

Résultats institutionnels

- Renforcement de la crédibilité du REN-LAC comme source de données empiriques sur la corruption.
- Reconnaissance officielle de l'approche par le ministère des Transports et les faîtières des transporteurs.

Résultats techniques

- Production d'un rapport d'observation routière validé par les parties prenantes.

Résultats sociaux

- Sensibilisation des usagers et transporteurs sur leurs droits et responsabilités.
- Réduction partielle des abus sur certains tronçons grâce à la médiatisation des résultats.
- Rétablissement d'un dialogue fondé sur la preuve entre institutions et citoyens.

Enseignements tirés

Originalité

L'expérience introduit une approche citoyenne de veille par l'observation directe, complémentaire aux enquêtes de perception.

Elle place le REN-LAC au cœur d'un dispositif innovant où la preuve empirique devient un levier de plaidoyer et de réforme.

Facteurs de succès

- Rigueur scientifique dans la collecte et l'analyse des données.
- Synergie entre société civile, usagers et institutions publiques.
- Implication des faîtières de transporteurs, garantes de la légitimité sociale du processus.

Impact

L'approche a renforcé la crédibilité du REN-LAC et ouvert un nouvel espace de dialogue institutionnel sur la corruption.

Elle a permis de faire évoluer le discours public d'une logique de dénonciation vers une culture de responsabilité partagée.

Durabilité

Les résultats de cette initiative sont intégrés dans le processus d'analyse et de production du rapport annuel sur l'état de la corruption du REN-LAC, garantissant leur pérennité méthodologique et institutionnelle.

Les observateurs formés constituent une ressource durable pour les prochaines campagnes d'observation.

Reproductibilité

L'approche peut être adaptée à d'autres secteurs à risque : santé, éducation ou justice, là où les interactions entre citoyens et agents publics sont fréquentes.

Passage à l'échelle

-

Perspectives / Évolutions / Défis

Les principaux défis identifiés concernent :

- L'insuffisance des ressources financières pour étendre la couverture nationale ;
- Le nombre restreint d'observateurs, limitant la collecte simultanée ;
- La brièveté des interactions lors des contrôles routiers, qui complique la documentation complète.

Les prochaines étapes visent à :

- Renforcer la communication et la sensibilisation des usagers du transport ;
- Produire des données publiques ouvertes, consultables par les citoyens.

Fiche 14 - Faire parler les faits pour nourrir les politiques : le plaidoyer fondé sur les évidences du ROPSA-B



Localisation de l'expérience

L'expérience a été conduite dans douze (12) régions du Burkina Faso, couvrant l'essentiel du territoire national.

Des localités rurales telles que Kona (province du Mouhoun), Kobra (province de la Comoé), Kaya, Tenkodogo, Fada, Dédougou ou Gaoua ont accueilli les activités de suivi et de dialogue.

Cette présence décentralisée a permis d'obtenir une vision complète des réalités régionales liées aux opérations de distribution des intrants et équipements agricoles à prix subventionnés par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques : semences, engrais, produits phytosanitaires et équipements agricoles.

Le dispositif a mobilisé un réseau d'acteurs multi-niveaux : organisations paysannes affiliées au ROPSA-B, services techniques déconcentrés du ministère en charge de de l'Agriculture, interprofessions des filières céréales et riz, représentants ministère en charge de l'Action humanitaire, relais régionaux et autorités locales.

Leur collaboration a constitué le socle d'une démarche participative inédite de production d'évidences citoyennes pour une meilleure gouvernance du secteur agricole.

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le Réseau des Organisations Paysannes pour une Synergie d'Action au Burkina (ROPSA-B) est une faitière nationale fondée en 2015, regroupant des unions,

fédérations et coopératives paysannes engagées pour la sécurité alimentaire, la gouvernance foncière et la résilience agricole.

Sa mission principale est de renforcer et de porter haut, la voix des producteurs ruraux dans les politiques publiques, en favorisant la concertation entre l'État, les partenaires techniques et les organisations paysannes.

À travers le Projet de suivi citoyen des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, mis en œuvre avec l'appui de l'Union européenne, de la Coopération suisse (BUCO) et du Laboratoire Citoyennetés dans le cadre du programme FASOVEIL, le ROPSA-B a mené une action pilote pour suivre, documenter et influencer les politiques d'accès équitable aux intrants agricoles.

Contexte de l'intervention

Au Burkina Faso, la disponibilité et la distribution des intrants agricoles constituent depuis longtemps un point de tension entre producteurs, État et acteurs du marché. Les retards de livraison, la mauvaise qualité de certains produits, les circuits d'approvisionnement opaques et l'inadéquation des quantités livrées aux besoins locaux fragilisent la productivité et compromettent la sécurité alimentaire. Pour de nombreux producteurs, la subvention publique des intrants, bien qu'essentielle, n'atteint pas toujours les bénéficiaires réels.

« L'année dernière, en 2023, je n'avais reçu mes engrais qu'en août. Bien après le début de la saison », **Awa Traoré, Productrice de 42 ans dans la Commune de Kona/Province du Mouhoun**

Face à ces constats récurrents, le ROPSA-B a pris l'option d'aborder la question non pas sous l'angle de la revendication, mais sous celui de la preuve : produire des évidences citoyennes crédibles pour interpeller et convaincre les décideurs publics d'améliorer le dispositif national de distribution.

Mise en place d'un dispositif multi-acteurs

Le ROPSA-B a structuré son action autour de deux mécanismes complémentaires :

- La Plateforme de Suivi Citoyen des Politiques de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PF-SC-PSAN), cadre stratégique de concertation regroupant organisations paysannes, interprofessions et services techniques de l'État ;
- Le Groupe de Réflexion et d'Anticipation sur le Suivi des Politiques (GRAP/SAN), espace d'analyse chargé de traiter les données collectées, d'en extraire des tendances et de formuler des propositions concrètes.

Ces deux instances ont permis d'assurer une cohérence nationale dans la collecte et l'analyse des informations transmises par les relais régionaux.

Collecte et traitement des données

Dans chaque région, des relais communautaires formés ont collecté les données sur :

- Les dates effectives de livraison des intrants,
- Les quantités reçues par commune et par catégorie de producteurs,
- La qualité des semences et engrais,
- Et le niveau de satisfaction des bénéficiaires.

La collecte, d'abord manuelle, a ensuite été numérisée à l'aide du logiciel KoboCollect, ce qui a permis d'améliorer la fiabilité et la rapidité d'exploitation des données.

Enfin, les informations centralisées ont fait l'objet d'appréciations diverses au sein du GRAP/SAN, occasionnant la formulation des notes d'analyse et de plaidoyer partagées avec les décideurs nationaux.

Plaidoyer et dialogue politique

Les données produites ont servi de base factuelle à un plaidoyer articulé autour de trois objectifs :

1. Garantir la mise à disposition à temps des intrants avant le démarrage des saisons pluviales ;
2. Améliorer la transparence et la traçabilité du mécanisme de distribution ;
3. Promouvoir une meilleure équité territoriale et sociale dans l'accès aux intrants subventionnés.

Les représentants du ROPSA-B ont présenté leurs résultats lors des rencontres d'échanges avec des cadres des institutions et/ou Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Action Humanitaire.

Ce plaidoyer a donné lieu à un dialogue politique ouvert, fondé sur les preuves plutôt que sur les perceptions.

Résultats obtenus

Résultats institutionnels

- Adoption d'un nouveau mécanisme de distribution des intrants et matériels agricoles pour la campagne humide 2024-2025 ;
- Création de la Société Burkinabè des Intrants et Matériels Agro-Pastoraux (SOBIMAP), en remplacement de la CAIMA (Centrale d'Approvisionnement en Intrants et Matériel Agricoles), pour améliorer la gouvernance du secteur ;
- Meilleure coordination entre acteurs publics et organisations paysannes au sein des plateformes régionales.

Résultats techniques et quantitatifs

- Augmentation des quantités d'intrants subventionnés de 32 000 tonnes en 2023 à 74 099 tonnes en 2024 ;
- Amélioration des délais de livraison et réduction des ruptures d'approvisionnement ;
- Digitalisation complète du suivi des opérations grâce à KoboCollect.

Résultats sociaux et qualitatifs

- Implication accrue des **producteurs vulnérables** (femmes, jeunes, petits exploitants) dans la distribution ;
- **Renforcement du sentiment de confiance** entre paysans et autorités.

« J'apprécie très positivement la distribution des intrants pour la campagne agricole humide 2024-2025. J'exploite deux hectares et j'ai reçu des semences de maïs de très bonne qualité, livrées à temps. Je les ai toutes semées et mon champ a très bien produit. » **Arzouma Soulama, Jeune producteur à Korokora, Commune de Banfora / Province de la Comoé**

Enseignements tirés

➢ **Originalité**

Le ROPSA-B a démontré qu'une organisation paysanne peut influencer des réformes nationales en s'appuyant sur des données produites par les citoyens eux-mêmes. Cette démarche de plaidoyer fondée sur l'évidence renforce la légitimité du discours des producteurs et conforte la place de la société civile agricole comme acteur de gouvernance.

➢ **Facteurs de succès**

- Implication directe des producteurs dans la collecte et l'analyse des données ;
- Appui méthodologique du Laboratoire Citoyenneté et du programme FASOVEIL ;
- Engagement des services techniques du ministère en charge de l'Agriculture et des interprofessions ;
- Passage à la collecte numérique des données, gage de fiabilité.

➢ **Impact**

L'expérience a contribué à opérer une réforme majeure de la gouvernance des intrants et équipements agricoles et à faire preuve d'une meilleure équité dans la distribution.

Elle est à la base du repositionnement des organisations paysannes comme partenaires techniques de l'État dans la gestion des politiques agricoles.

- **Durabilité**

L'ancrage institutionnel du dispositif (PF-SC-PSAN et GRAP/SAN) et la digitalisation des outils garantissent la pérennité du suivi citoyen.

La dynamique de dialogue instaurée entre producteurs et autorités pose les jalons d'un contrat social renouvelé dans le secteur agricole.

- **Reproductibilité**

Le modèle peut être adapté à d'autres filières (élevage, maraîchage, pêche) ou à d'autres politiques publiques rurales, dès lors qu'il s'appuie sur la production participative d'évidences locales.

- **Passage à l'échelle**

Le passage à l'échelle de l'expérience vise à transformer le dispositif pilote de suivi citoyen en un mécanisme national durable d'aide à la décision. Il repose sur cinq (5) axes :

- Étendre géographiquement le dispositif en couvrant davantage de communes, en formant plus de relais communautaires et en associant les collectivités territoriales ;
- Répliquer le modèle à d'autres domaines, notamment la surveillance des marchés céréaliers (prix, stocks et disponibilité) ;
- Mobiliser de nouveaux partenariats financiers et techniques, en impliquant davantage les organisations régionales de la société civile et les acteurs locaux.

Ensemble, ces leviers permettront d'assurer la pérennité, la portée nationale et l'impact stratégique du suivi citoyen des politiques agricoles.

Perspectives / Évolutions / Défis

Parmi les défis identifiés :

- La consolidation de la base de données nationale,
- La formation continue des relais régionaux à l'analyse statistique,
- Et la mobilisation durable des financements pour la maintenance du système numérique.

En somme, le ROPSA-B a réussi à faire de la preuve citoyenne un instrument d'influence politique.

Cette expérience prouve que lorsque les producteurs produisent les données, leurs besoins cessent d'être des doléances : ils deviennent des arguments de réforme.

Fiche 15 - Rendre la loi applicable : le concours du SPONG dans la co-construction des textes d'application de de la loi portant sur les emballage et sachets plastiques



***Photo 1** : atelier national de validation des textes d'application de la loi 045*

Localisation de l'expérience

L'expérience s'est déroulée au niveau national, avec des phases techniques tenues à Koudougou et un atelier final de validation à Ouagadougou.

Ces rencontres ont rassemblé un large éventail d'acteurs :

- Les ministères sectoriels (Environnement, Santé, Finances, Sécurité, Commerce) ;
- Les producteurs, importateurs et distributeurs d'emballages plastiques ;

- Les entreprises de recyclage et de production d'alternatives écologiques ;
- Les leaders coutumiers et religieux, ainsi que les associations de consommateurs.

Cette diversité d'acteurs illustre la portée nationale et intersectorielle du processus de co-production des textes d'application de la loi 045 portant interdiction des sachets et emballages plastiques

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) est la faîtière nationale des ONG au Burkina Faso, créée en 1974, avec pour mission de « *promouvoir la synergie d'action et la concertation entre les ONG/AD/Fondations, en vue d'influencer les politiques publiques et contribuer efficacement au développement du Burkina Faso ».*
Fort de son expérience dans des programmes comme BENKADI ou CRS[23], le SPONG s'est imposé comme un acteur de référence en matière de gouvernance environnementale et de suivi des politiques publiques.

Dans le cadre du projet « Renforcer la Veille Citoyenne et la Redevabilité avec la Société Civile pour une assistance humanitaire efficace et une résilience accrue des communautés vulnérables au Burkina Faso », mis en œuvre avec l'appui du Laboratoire Citoyennetés, grâce au projet FASOVEIL, le SPONG a choisi de soutenir l'action publique pour garantir l'application effective de la loi 045/2024 interdisant les sachets plastiques, en contribuant directement à l'élaboration de ses projets de textes d'application.

Contexte de l'intervention

Adoptée le 30 décembre 2024 par l'Assemblée législative de Transition (ALT) et promulguée le 31 décembre 2024, la loi 045 interdisant les sachets et emballages plastiques devait entrer en vigueur après un délai de six mois, soit au 9 juillet 2025

Cependant, dès son adoption, une difficulté majeure est apparue : l'absence de textes d'application (décrets et arrêtés) nécessaires à sa mise en œuvre. Sans ces textes, les acteurs concernés - producteurs, importateurs, distributeurs, services de contrôle, collectivités locales - ne disposaient d'aucune base juridique pour agir.

Dans les marchés comme dans les quartiers, les sachets plastiques continuaient de proliférer, symboles d'une pollution persistante et d'un vide réglementaire préoccupant.

Conscient de ce risque, le SPONG a perçu dans cette situation une opportunité d'action citoyenne, afin d'accompagner l'État dans la concrétisation de sa politique environnementale et d'éviter que la loi ne reste lettre morte.

[23] Les Communautés Reverdissent le Sahel

Description de l'expérience

Une démarche structurée et participative

Le SPONG a initié une démarche en trois étapes :

1. Appropriation de la loi : dès sa promulgation, le SPONG a organisé une analyse technique interne pour identifier les textes d'application nécessaires et les parties prenantes à mobiliser.
2. Co-élaboration des termes de référence (TdR) : en tandem avec les techniciens du Ministère de l'Environnement, les TdR ont été élaborés, ainsi que les lettres d'invitation adressées aux participants, portées par le ministère lui-même pour garantir la représentativité.
3. Tenue des ateliers d'élaboration et de validation : trois sessions techniques à Koudougou dont deux appuyées dans le cadre de la mise en œuvre du projet FASOVEIL ont permis la rédaction des projets de textes, suivies d'une troisième session nationale de validation à Ouagadougou, organisée à l'initiative du Ministère de l'Environnement.



Cette méthodologie participative a permis de bâtir un consensus technique et social autour des dispositions réglementaires à adopter.

Une co-production exemplaire entre État et société civile

L'une des particularités de cette expérience réside dans le partenariat étroit entre le SPONG et le Ministère de l'Environnement.

Cette collaboration a été facilitée par une relation de confiance historique entre les deux institutions. La présence d'agents du ministère détachés au SPONG a également facilité la fluidité du travail.

Les ateliers ont rassemblé des acteurs publics et privés dans une logique de co-construction de la norme.

Le résultat : une gouvernance environnementale participative, où la société civile ne se contente pas de plaider, mais contribue concrètement à la production du droit.

Des résultats tangibles et mesurables

Le processus a abouti à :

- 08 projets de textes réglementaires produits : 05 décrets, 03 arrêtés et un projet de rapport en Conseil des ministres ;
- L'adoption du paquet réglementaire (projet) par acclamation lors de l'atelier national ;
- Une meilleure compréhension des implications de la loi par les acteurs économiques ;
- Des campagnes de sensibilisation citoyenne à la télévision et sur les marchés, conduisant à une adhésion visible : raréfaction des sachets plastiques dans les grandes surfaces et dans les marchés urbains

« Avant, je revenais du marché avec vingt petits sachets. Aujourd'hui, je pars avec mon panier. »

Léonie Ilboudo, habitante de Ouagadougou

Ces premiers signes confirment que le changement de comportement accompagne la réforme normative.

Résultats obtenus

Résultats institutionnels

- Les autorités disposent désormais de projets de textes d'application de la loi 045-2024.
- La coopération État - Société civile est renforcée et reconnue comme modèle de collaboration efficace favorisant le plaidoyer.

Résultats sociaux

- Réduction observable de l'usage des sachets plastiques dans les zones urbaines. Beaucoup de grandes surfaces ne servent plus des sachets plastiques. Dans les marchés et yaars, leur usage par les commerçants tend à se réduire.
- Implication citoyenne accrue grâce aux campagnes de sensibilisation.
- Éveil écologique des populations : « Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas », résume un expert du ministère.

Résultats environnementaux

- Amélioration de la salubrité urbaine, notamment dans les quartiers populaires.
- Appui au développement d'alternatives durables : recyclage, emballages biodégradables et sacs réutilisables.

Enseignements tirés

➢ Originalité

L'expérience du SPONG démontre qu'une faîtière nationale peut influencer l'action publique en se positionnant comme un co-acteur de la gouvernance environnementale.

Elle illustre un modèle de coproduction de politiques publiques basé sur la concertation, la transparence et la responsabilité partagée.

➢ Facteurs de succès

- La présence d'agents du ministère détachés au SPONG a fortement facilité la fluidité du travail. Anciens collaborateurs et familiers des services et directions spécialisées du ministère de l'Environnement — notamment le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD), le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) et surtout la Direction générale de la Préservation de l'Environnement (DGPE), en charge de l'élaboration des textes d'application de la loi 045 — ils ont permis d'anticiper sur les projets de textes en amont, avant même la transmission officielle des documents. Cela a réduit les risques de rejet et accéléré le processus. Par ailleurs, de nombreuses difficultés se réglaient directement par téléphone plutôt que par voie de courrier officiel, généralement plus lente. Ce portage institutionnel fort a encouragé la participation effective de l'ensemble des structures invitées.
- L'élaboration des textes d'application de la loi 045 relève de la DGPE, qui a également co-conduit l'identification des participants et assuré entièrement la gestion des invitations. Cette implication a sans aucun doute favorisé la présence effective, l'assiduité et la qualité du profil des participants. Les ateliers ont ainsi réuni des acteurs publics et privés dans une dynamique de co-construction de la norme.

➢ Impact

L'initiative accélère l'entrée en vigueur de la loi 045-2024, renforce la culture de la concertation environnementale et favorise un changement comportemental progressif dans la société.

➢ Durabilité

Les textes, lorsqu'ils seront adoptés, garantiront la mise en œuvre pérenne de la loi, tandis que le partenariat État–société civile offre un modèle reproductible pour d'autres réformes environnementales.

➢ Reproductibilité

La méthodologie est transférable à d'autres politiques publiques (déchets, eau, foresterie) nécessitant une co-régulation participative.

- **Passage à l'échelle**

L'accompagnement du SPONG pour l'élaboration des textes d'application de la Loi 045 a démontré l'efficacité d'un modèle de co-construction entre l'État et la société civile. Cette collaboration technique étroite, enrichie par des consultations multisectorielles, a permis d'accélérer le processus réglementaire et de renforcer l'adhésion des acteurs concernés. Pour passer à l'échelle, il est essentiel d'institutionnaliser ce modèle, de renforcer les capacités des structures chargées de l'application de la loi, et d'accompagner la transition des acteurs économiques vers des alternatives durables. Nous percevons à travers cette expérience que la sensibilisation citoyenne et un plaidoyer structuré restent des leviers déterminants pour garantir l'adoption rapide et la mise en œuvre effective des textes.

Perspectives / Évolutions / Défis

Les défis majeurs identifiés concernent :

- L'adoption des textes d'application en Conseil des ministres ;
- L'application effective des décrets et arrêtés adoptés ;
- La production d'alternatives viables et abordables aux plastiques interdits ;
- La mobilisation durable des consommateurs pour maintenir l'élan.

Les prochaines étapes visent à :

- Accompagner les entreprises de recyclage et les producteurs d'emballages écologiques ;
- Renforcer la communication nationale de sensibilisation ;
- Suivre l'impact de la loi sur le terrain.

En définitive, le SPONG aura démontré qu'une société civile proactive peut être motrice dans la construction et l'application du droit, contribuant ainsi à une transition écologique équitable et inclusive au Burkina Faso.

Fiche 16 - Quand la radio devient un baromètre citoyen : l'innovation participative de l'UNALFA pour le suivi des politiques publiques



Localisation de l'expérience

L'expérience s'est déroulée au Burkina Faso, dans quatre régions : Koulsé, Yaadga, Nando et Goulmou (incluant les zones de Sirba et Tapoa).

Elle s'est étendue de mars à octobre 2025, mobilisant 13 radios communautaires partenaires, les journalistes de la rédaction centrale de l'UNALFA, un encadreur pédagogique (data analyst et expert média), un comité scientifique (Primature, Conseil supérieur de la Communication, Ministère de la Communication), des autorités locales (gouvernorats, délégations spéciales, Directions Régionales de l'Économie et de la Planification), des OSC partenaires de FASOVEIL, ainsi que les membres du Bureau national et des Bureaux régionaux des auditeurs ; et des Cadres de Dialogue et de Propositions Citoyennes (CDPC).

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

L'Union Nationale de l'Audiovisuel Libre du Faso (UNALFA) est la faîtière nationale des radios privées de différentes catégories du Burkina Faso. Créée en 1995, elle regroupe une centaine de radios membres œuvrant pour une information de proximité, une liberté d'expression responsable et une participation citoyenne renforcée dans la gouvernance publique.

Elle accompagne ses membres dans la formation, la production de contenus radiophoniques et la mutualisation des outils de diffusion et d'analyse d'audience.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FASOVEIL l'UNALFA a développé un dispositif inédit : l'émission sondage radiophonique, un format interactif et multilingue permettant aux citoyens, notamment aux jeunes et aux femmes, d'exprimer leurs perceptions sur les politiques publiques et les services sociaux de base.

Contexte de l'intervention

Depuis plusieurs années, les médias burkinabè, en particulier les radios communautaires, sont confrontés à un double défi :

- Un manque d'outils d'évaluation de l'opinion publique, limitant leur capacité à influencer les politiques ;
- Et une désaffection progressive du public, surtout des jeunes, face à des programmes jugés trop descendants et institutionnels.

Dans le même temps, les autorités publiques et les OSC partenaires cherchaient des moyens d'écouter et de comprendre les perceptions citoyennes sur la mise en œuvre du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) et en vue de la production du Rapport alternatif.

C'est dans ce contexte qu'est née l'initiative « La voix des citoyens », conduite par l'UNALFA.
Elle visait à favoriser l'appropriation et le suivi des politiques publiques par les citoyens, en créant un espace d'expression radiophonique interactif où les voix locales deviennent des données sociales exploitables.

Description de l'expérience

Une méthodologie participative et innovante

L'expérience s'est appuyée sur une méthodologie en quatre phases, mêlant formation, production, interaction et validation scientifique.

a. Formation et co-construction

Un atelier initial a réuni journalistes, encadreurs et experts pour :

- Passer en revue le PA-SD et le Rapport alternatif ;
- Identifier des sujets d'intérêt citoyen ;
- Concevoir des formats radiophoniques adaptés aux réalités locales.



Cette co-construction a permis de renforcer les compétences journalistiques tout en alignant les productions sur les priorités de gouvernance identifiées par les OSC et les autorités locales.

b. Production de microprogrammes multilingues

Dix-huit (18) microprogrammes intitulés *« Trois minutes pour savoir »* ont été produits et diffusés dans six langues : Mooré, Fulfuldé, Gulmancema, Nuni, Lyélé et Français. Il s'agit de la diffusion de messages sur les objectifs du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) et d'éléments clés des conclusions du rapport alternatif 1 (2023).

Chaque capsule, d'une durée maximale de 3 minutes, vulgarisait un thème de politique publique (eau potable, intrants agricoles, gestion des cantines, santé, etc.) dans une langue accessible à chaque public local.

c. Organisation d'émissions interactives



Huit (**08**) émissions participatives ont ensuite été organisées.

Elles permettaient aux auditeurs d'interagir en direct via appels téléphoniques, SMS et messages WhatsApp, pour exprimer leurs attentes, perceptions et suggestions sur les politiques discutées.

Ces échanges ont constitué une source de données qualitatives unique sur la perception citoyenne locale.

d. Élaboration et validation d'un rapport synthétique

Les contributions recueillies - au total 249 réponses citoyennes, soit près du double de l'objectif initial (160) - ont été analysées, synthétisées et validées par un Comité scientifique national composé de représentants de la Primature, du CSC, du Ministère de la Communication et des OSC partenaires.

Ce rapport a produit des recommandations politiques et médiatiques reconnues pour leur rigueur et leur représentativité territoriale.

Résultats

Résultats techniques et professionnels

- Mise en place d'un nouveau format radiophonique participatif : l'émission sondage.
- Création d'un outil inédit d'audimétrie citoyenne, permettant de mesurer la participation et l'engagement du public.

- Renforcement des capacités d'analyse de données sociales des journalistes via la formation à la collecte et au traitement statistique.

Résultats institutionnels et partenariaux

- Instauration d'un dialogue constructif entre radios, OSC et autorités locales.
- Validation institutionnelle des résultats par un comité scientifique multi-acteurs.
- Reconnaissance du rôle des médias communautaires comme outils de veille citoyenne et de redevabilité publique.

Résultats citoyens et sociétaux

- 249 contributions directes recueillies sur des thèmes d'intérêt public (eau, santé, alimentation, éducation).
- Forte adhésion des auditeurs et des populations rurales, séduites par la possibilité de s'exprimer librement.
- Émergence d'un nouveau lien de confiance entre médias et citoyens.

Enseignements tirés

➢ Originalité

L'initiative se distingue par l'introduction du sondage radiophonique participatif, une innovation inédite dans le paysage médiatique burkinabè.

Elle a transformé la radio en un véritable baromètre social, capable de capter, d'analyser et de restituer les opinions citoyennes en temps réel.

➢ Facteurs de succès

- Engagement manifeste des acteurs médiatiques, institutionnels et communautaires.
- Accompagnement méthodologique constant du Laboratoire Citoyennetés et de la Fondation Hirondelle.
- Diversité linguistique et adaptation culturelle des contenus.
- Communication fluide et coordination continue entre les radios partenaires et l'équipe centrale de l'UNALFA.

➢ Impact

L'expérience a transformé la radio communautaire en acteur de gouvernance et non plus seulement en relais d'information.

Elle a favorisé la participation citoyenne, stimulé la redevabilité des décideurs et ouvert de nouvelles perspectives d'apprentissage par l'action dans le champ du journalisme participatif.

- **Durabilité**

Les outils (formats, méthodes, canevas d'analyse) développés dans le cadre du projet sont désormais intégrés dans les routines de production de plusieurs radios membres de l'UNALFA.

- **Reproductibilité**

Le modèle peut être répliqué dans d'autres régions ou adapté à d'autres thématiques (gouvernance locale, environnement, cohésion sociale), en gardant le même principe d'interaction directe et multilingue.

- **Passage à l'échelle**

L'UNALFA envisage de d'intégrer l'émission sondage comme outil standard d'évaluation sociale des politiques publiques.

Perspectives / Évolutions / Défis

Les défis majeurs identifiés concernent :

- La poursuite du renforcement des compétences techniques pour la maîtrise du format sondage ;
- La pérennisation du financement pour la production multilingue et la diffusion nationale ;
- La gestion équilibrée des attentes citoyennes suscitées par le dispositif participatif.

Les prochaines étapes incluent :

- La formation continue des journalistes à l'analyse de données radiophoniques ;
- La mise à l'échelle nationale de l'émission sondage sur d'autres thématiques.

V. Les leçons et enseignements transversaux

Au-delà de la diversité des expériences sectorielles documentées, la capitalisation du projet FASOVEIL a permis de dégager des enseignements transversaux de portée stratégique pour la gouvernance citoyenne au Burkina Faso. Ces leçons, issues de l'analyse croisée des initiatives mises en œuvre par les organisations partenaires, éclairent les conditions d'efficacité, de durabilité et de passage à l'échelle de la veille citoyenne en contexte de fragilité institutionnelle et sécuritaire. Elles constituent à la fois un référentiel d'apprentissage pour les acteurs de la société civile, un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics, et un cadre d'orientation pour les partenaires techniques et financiers engagés dans l'appui à la gouvernance démocratique.

⇒ **La veille citoyenne produit de l'impact lorsqu'elle est techniquement structurée.** L'un des enseignements majeurs du projet FASOVEIL est que la veille citoyenne ne peut produire des effets tangibles que lorsqu'elle repose sur une architecture technique solide. Les expériences de certification citoyenne, d'audits sociaux ou de Mécanismes de Suivi Stratégique de l'Information Sécuritaire (MESSIS) démontrent que la simple mobilisation communautaire, aussi légitime soit-elle, demeure insuffisante sans des outils rigoureux de collecte, de traitement et d'analyse des données. Le recours à des instruments numériques (KoboCollect, bases de données sécurisées, plateformes de remontée d'informations), la formation des enquêteurs communautaires, ainsi que l'harmonisation des outils ont permis d'améliorer la crédibilité des données citoyennes. Cette crédibilité constitue un facteur déterminant dans l'acceptation des constats par les autorités publiques et dans leur traduction en décisions. Ainsi, la leçon centrale est que la veille citoyenne ne peut influencer durablement l'action publique que si elle se rapproche, dans sa méthodologie, des standards de la production de données administratives et statistiques, tout en conservant son ancrage communautaire.

⇒ **Le dialogue institutionnel est le principal catalyseur de l'influence citoyenne.** Les expériences capitalisées montrent que l'impact de la veille citoyenne dépend moins de la seule production d'informations que de la qualité des espaces de dialogue entre citoyens et institutions. Les cadres de concertation, cadres sectoriels de dialogue, fora citoyens, restitutions publiques et audiences institutionnelles ont constitué les véritables leviers de transformation des données citoyennes en décisions publiques. Lorsque ces espaces sont formels, réguliers et reconnus par l'administration, les recommandations issues de la société civile gagnent en légitimité politique. À l'inverse, en l'absence de mécanismes structurés de dialogue, même les données les plus pertinentes tendent à rester sans effets. FASOVEIL démontre ainsi que la veille citoyenne n'est véritablement efficace que lorsqu'elle est adossée à des dispositifs institutionnels d'écoute, de co-construction et de redevabilité. Le dialogue n'est donc pas un simple complément à la veille, mais bien l'un de ses piliers constitutifs.

⇒ **L'articulation OSC–médias constitue un facteur multiplicateur d'impact.** L'une des innovations structurantes du projet FASOVEIL réside dans l'attelage stratégique entre organisations de la société civile et médias. Cette articulation a permis de dépasser les limites traditionnelles des actions de plaidoyer souvent confinées à des cercles restreints d'acteurs. La médiatisation des données issues de la veille, à travers les radios communautaires, les plateformes numériques et les émissions interactives, a joué un rôle crucial dans :

- La sensibilisation massive des populations,
- La pression sociale exercée sur les décideurs,
- L'appropriation citoyenne des réformes.

Cette synergie a également contribué à renforcer la transparence de l'action publique et à installer un climat favorable à la reddition de comptes. L'expérience montre que la veille citoyenne gagne en puissance lorsque l'information produite circule largement dans l'espace public, stimulant ainsi le débat démocratique.

⇒ **L'appropriation communautaire conditionne la durabilité des dispositifs citoyens.** La pérennité des mécanismes de veille citoyenne dépend étroitement de leur niveau d'appropriation par les communautés locales. Les expériences où les dispositifs ont été conçus avec une forte implication des acteurs locaux (auditeurs communautaires, CDVC, MESSIS, CVC) montrent une capacité accrue de continuité au-delà du financement du projet.
L'appropriation se manifeste à travers :

- L'engagement volontaire des citoyens,
- L'intégration des mécanismes dans les pratiques locales,
- La reconnaissance sociale des acteurs de la veille.

À l'inverse, les dispositifs perçus comme « exogènes » ou uniquement portés par des ONG rencontrent davantage de risques d'essoufflement à la fin de l'appui financier. La leçon est donc que la durabilité de la veille citoyenne est d'abord sociale avant d'être financière.

⇒ **L'institutionnalisation progressive est la clef du passage à l'échelle.** Les dispositifs de veille qui ont connu les effets les plus durables sont ceux dont les mécanismes ont été progressivement **intégrés dans les cadres officiels de l'action publique** : plans communaux de développement, cadres sectoriels de dialogue, décrets, circulaires administratives.

Cette institutionnalisation permet :

- d'assurer la pérennité juridique des acquis,
- de sécuriser leur financement,

- d’inscrire la participation citoyenne dans l’architecture de l’État.

La leçon est que le passage à l’échelle de la veille citoyenne ne peut reposer uniquement sur les OSC ; il suppose une appropriation formelle par les institutions publiques.

Conclusion

Le projet FASOVEIL a démontré, dans un contexte national marqué par de fortes contraintes sécuritaires et institutionnelles, que la veille citoyenne, lorsqu'elle est techniquement structurée, socialement appropriée et institutionnellement connectée, peut devenir un levier réel de transformation de l'action publique. Les expériences capitalisées mettent en évidence la capacité des organisations de la société civile, en synergie avec les médias et les institutions, à produire de la preuve citoyenne crédible, à nourrir le dialogue public et à influencer des décisions politiques concrètes.

Au-delà des résultats sectoriels, FASOVEIL a contribué à l'émergence progressive d'un écosystème national de veille, de redevabilité et de participation citoyenne, fondé sur l'apprentissage collectif, la coordination des acteurs et l'ancrage territorial des mécanismes de suivi. Les leçons tirées soulignent que la durabilité et le passage à l'échelle de ces dispositifs reposent sur trois piliers complémentaires : le renforcement continu des capacités, l'institutionnalisation progressive des mécanismes citoyens et la sécurisation de leur financement.

En définitive, la capitalisation du projet FASOVEIL ne constitue pas seulement un exercice de mémoire, mais un véritable outil stratégique au service de l'amélioration des politiques publiques et de la consolidation de la gouvernance démocratique au Burkina Faso. Elle offre un référentiel opérationnel pour les initiatives futures, tant au niveau national que sous-régional, en matière de participation citoyenne, de veille et de redevabilité.

-